



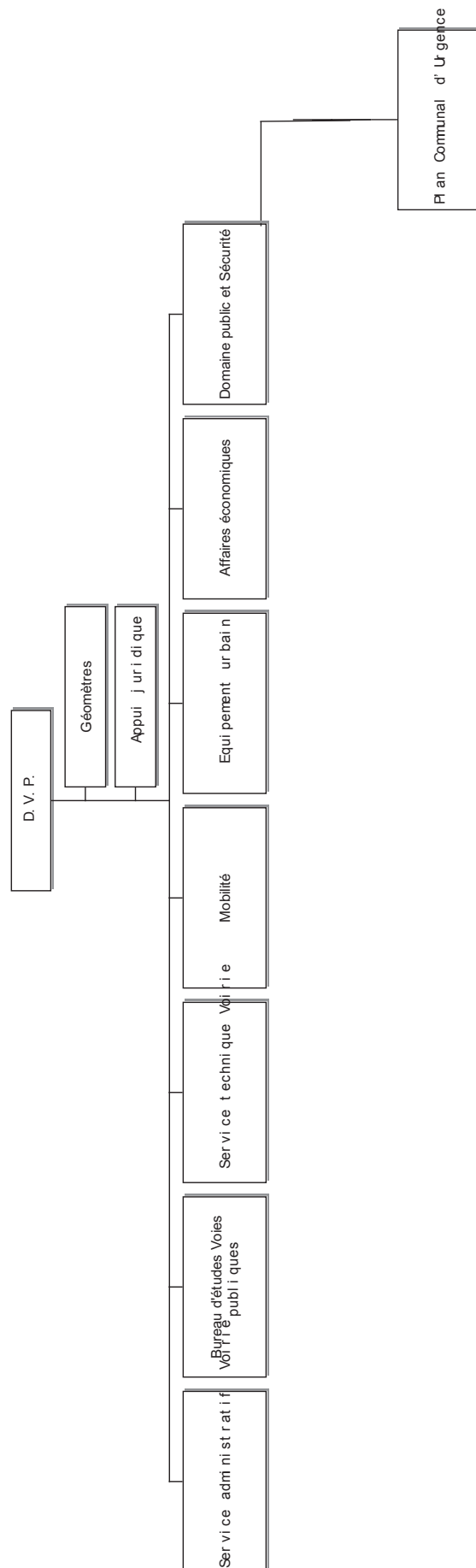
VILLE DE
NAMUR

CHAPITRE

DEPARTEMENT
DES VOIES PUBLIQUES
DVP

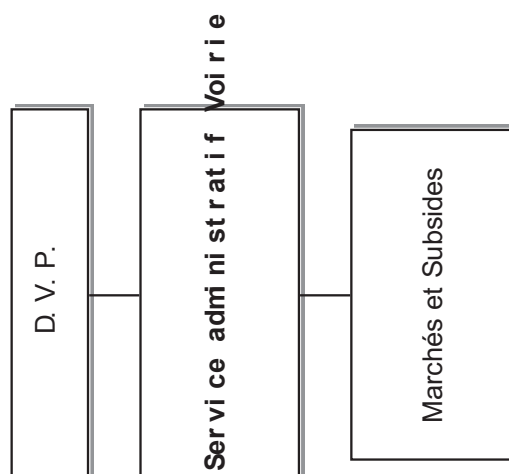
7





ADMINISTRATIF

VOIRIE



1. Composition du service

- 1 Chef de service
- 1 juriste
- 5 agents administratifs

2. Description du service

Le service administratif Voirie traite les travaux ordinaires et extraordinaires divers : gestion des dossiers travaux (projets – procédures subventions Service Public de Wallonie – Tutelle – adjudications – suivi des chantiers – états d'avancement....)

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
138/733-51	Honoraires plans d'aménagement, urbanisme et autres études	6
421/731-60	Travaux de voirie	8
421/731PT-60	Travaux de voirie Plan triennal	8
421/731TI-60	Droit de tirage entretien voiries	8
423/741-52	Achat de signalisation routière et de petits équipements	8
425/731-53	Achat équipement et mobilier urbain + placement	9
426/731V-53	Plan lumière	9
482/732-55	Travaux de construction des cours et plans d'eau (Houyoux)	9
569/731 60	Travaux de voirie en cours d'exécution	10
766/725-60	Maintenance parcs et jardins	13
877/732-60	Travaux construction d'infrastructure en cours d'exécution	15
877/732PT-60	Travaux égouttage Plan triennal	15
877/735-60	Entretien extraordinaire de la voirie et de l'infrastructure	15
877/812-51	Libération des participations dans les entreprises publiques	15
878/725-54	Équipement et maintenance extraordinaire des parcs, jardins et cimetières	15

4. Rapport d'activités

4.1. Statistiques générales

- Dossiers présentés au Collège communal : 189
- Dossiers présentés au Conseil communal : 60
- Courriers :
 - nombre d'entrées : 851
 - nombre de sorties : 1.033
- Factures extraordinaires traitées : 205Service administratif voirie

4.2. Service administratif voirie

4.2.1. Travaux terminés – décomptes

Travaux subsidiés (Plan triennal)

Lieu	Descriptif	Coût
Bouge – chaussée de Louvain	Travaux d'aménagement	200.161,64 €
Champion – rue Haie Boissard (CSC n° EG-06-128 – PT 2012.12)	Travaux d'égouttage	49.747,56 €
Bouge – rue Léopante (CSC n° EG-06-118 – PT 2006.14)	Travaux d'égouttage	77.443,45 €
Namur – rues des Bosquet et Woitrin (COC4+2-08-093)	Travaux d'égouttage et de réfection de voiries	1.057.862,62 €
Namur – rue Salzannes-les-Moulins (COE1+1-10-159 – PT 2011.05)	Travaux d'égouttage et réhabilitation d'un tronçon d'égout	100.023,25 €
Gelbressée – rue du Fort (COC2+2-08-046)	Travaux d'égouttage et de réfection de voirie	114.209,65 €
Namur – rue de l'Inquiétude (CSC n° V 744)	Travaux d'aménagement	87.064,74 €
Temploux - rues de l'Hermitage, Saint-Hilaire et Pachy Zabette (CSC n° V 802 – PT 2009.05)	Travaux d'égouttage et de réfection de voiries	270.523,69 €
Bouge – rue de l'Institut et école d'Heuvy (CSC n° V 839)	Travaux d'aménagement des abords de l'IMP et de l'école d'Heuvy	234.298,47 €
Saint-Servais – rues Jules Bours et ancienne chaussée de Perwez (CSC n° V 841)	Travaux de réfection de chaussées et de trottoirs et création d'une zone 30	369.975,04 €

Travaux subsidiés (Autres subsides)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – place de l'Ange et rue Marchovelette (CSC n° V 763)	Travaux d'aménagement de la rue et place de l'Ange en zone de rencontre et réfection partie centrale rue de Marchovelette	1.029.803,50 €
Namur – rue du Grognon et du Pont – Plan Mercure (CSC n° V 775)	Travaux d'aménagement des voiries d'accès au Grognon	359.017,12 €

Travaux en fonds propres

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – diverses rues (CSC n° V 836)	Travaux de pose de signalisation routière et mise en œuvre marquage sol	93.305,07 €
Namur – rue d'Harscamp (CSC n° V 837)	Travaux de réfection de voirie et trottoirs	110.937,56 €
Saint-Servais – rue Jules Bours et ancienne chaussée de Perwez (CSC n° V 841)	Travaux de réfection des chaussées et trottoirs et création d'une zone 30	369.975,04 €
Flawinne – rue Auguste Lebrun (CSC n° V 849)	Travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs	290.072,15 €
Namur – réfection de trottoirs (CSC n° V 863)	Travaux de réparations ponctuelles et localisées de trottoirs	69.187,82 €
Malonne – ancien rivage	Travaux de stabilisation mur	100.053,52 €

Lieu	Descriptif	Coût
(CSC n° V 867)	soutènement	
Flawinne (rue Marcel Héron) – Temploux (rue du Fayt) (CSC n° V 885)	Travaux d'entretien	98.990,98 €
Namur – diverses rues (CSC n° V 896)	Pose de signalisation routière et mise en œuvre marquage au sol	30.346,80 €
Namur – Corbeille (CSC n° V 898)	Travaux aménagement entrées / sorties Corbeille zone 30	105.782,28 €
Namur – rue de Coquelet et des Verriers (CSC n° V 881)	Stabilisation mur de soutènement	114.735,97 €
Namur – création columbariums et ossuaires (CSC n° V 901)	Travaux de création de columbariums et d'ossuaires dans divers cimetières	151.726,43 €
Namur – création columbariums et ossuaires (CSC n° V 909)	Travaux de création de columbariums et d'ossuaires dans les cimetières de Namur, Naninne, Vedrin-centre, Belgrade-village, Dave, Suarlée et Temploux	151.726,43 €
Namur – rue et place de l'Ange (CSC n° V 915)	Placement de mobilier urbain	43.450,50 €
Jambes – site de la Porcelaine (CSC n° V 923)	Travaux de nettoyage de l'ancien dépôt communal et pose d'une clôture	34.655,28 €
Namur – rue de Bruxelles (CSC n° V 924)	Travaux d'aménagements cyclo-piétons	298.093,25 €
Jambes – étang de la Poudrière (CSC n° V 927)	Travaux d'aménagement d'un caillebotis en bois	70.731,46 €
Temploux – chemin de Moustier (CSC n° V 928)	Travaux d'aménagements de sécurité visant à réduire la vitesse des usagers	28.403,21 €
Namur – rue des Carrières (CSC n° V 946)	Travaux de collecte et d'évacuation d'une infiltration d'eau au n° 68	25.009,32 €
Jambes – place de la Gare fleurie (CSC n° V 947)	Travaux d'entretien	35.406,10 €
Namur – rue des Tanneries (CSC n° V 964)	Travaux d'entretien	53.722,71 €
Jambes – Malonne - Wépion	Curage de canalisations	52.247,23 €

4.2.2. Travaux en cours

Travaux subsidés (Plan triennal) *initiés avant 2012 et en cours en 2012*

Lieu	Descriptif	Coût
Vedrin – rue Adrien Lorphèvre (CSC n° EG-06-137)	Travaux d'égouttage et de réfection de voirie	105.396,19 €
Namur – Saint-Servais : réfection trottoirs et entretien chaussée (CSC n° V 792)	Travaux de réfection de trottoirs et d'entretien de la chaussée à Namur (rues Del Marmol et de la Chapelle) et Saint-Servais (rue Jean Chalon)	434.700,30 €
Saint-Servais – rues Del Marmol, de la Chapelle et Jean Chalon (CSC n° V 811)	Travaux de réfection des chaussées et trottoirs	286.249,61
Jambes – chaussée de Liège (CSC n° V 876)	Aménagements urbains chaussée de Liège (travaux conjoints) – supplément 6 % prix unitaires	60.382,22 €
Jambes – chaussée de Liège (CSC n° V 876)	Aménagements urbains chaussée de Liège (travaux conjoints) – avenant n° 1 (5,35% / Total attribué : 1.027.890,12 €)	55.000,00 €

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – divers trottoirs (CSC n° V 880)	Travaux d'entretien et de réfection de divers trottoirs	786.678,18 €

Travaux subsidés (Droit de tirage)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur - DT 2010 – diverses rues – lot n° 1 (CSC n° V 897 bis lot 1)	Travaux de raclage/pose – réfections localisées de rues revêtues d'hydrocarboné	1.225.328,95 €
Namur - DT 2010 – diverses rues – lot n° 1 (CSC n° V 897 bis lot 1)	Travaux de raclage/pose – réfections localisées de rues revêtues d'hydrocarboné – avenant n° 1 (7,01 % / Total attribué : 1.225.328,95 €)	85.856,76 €
Namur - DT 2010 – diverses rues – lot n° 2 (CSC n° V 897 bis lot 2)	Travaux d'enduisage à sceller par un RBCF	214.012,70 €
Namur - DT 2010 – diverses rues – lot n° 2 (CSC n° V 897 bis lot 2)	Travaux d'enduisage à sceller par un RBCF – supplément prix 8 %	16.927,42 €
Namur - DT 2010 – diverses rues – lot n° 3 (CSC n° V 897 bis lot 3)	Travaux de réfection ou d'entretien de chaussées et réfection de trottoirs	429.487,50 €
Namur – entretien diverses voiries (CSC n° V 911 bis lot n° 1 – DT 2011.01)	Travaux de réfections localisées de rues revêtues d'hydrocarbonés à Dave, Jambes, Marche-les-Dames, Malonne, Flawinne, Belgrade, Namur, Vedrin	848.857,35 €
Namur – entretien diverses voiries (CSC n° V 911 bis lot n° 2 – DT 2011.01)	Travaux de réfections localisées de rues revêtues d'hydrocarbonés à la Citadelle : avenue des Trieux, avenue Baron Fallon et avenue Vauban	374.590,44 €
Namur – entretien diverses voiries (CSC n° V 922 bis – DT 2011.02)	Travaux de réfections localisées de rues revêtues d'hydrocarbonés à Malonne, Namur, Suarlée et Loyers	228.811,00 €

Travaux subsidés (Revitalisation urbaine)

Lieu	Descriptif	Coût
Jambes – revitalisation urbaine rues Lamquet, Antoine, Stévenne, Eloy, Karler et Michiels (CSC n° V 762 bis)	Travaux de revitalisation urbaine – aménagement de la rue Charles Lamquet en une zone 30 et des rues Antoine, Stévenne, Eloy, Karler et Michiels en zones résidentielles	1.087.741,86 €

Travaux subsidés (Crédit d'Impulsion - Plan Escargot)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – boulevard Frère Orban (CSC n° V 772)	Aménagements en faveur des usagers faibles (+ SRWT)	304.208,91 €
Jambes - avenue Jean Materne (CSC n° TECH 1530)	Travaux de réfection chaussée et trottoirs, aménagement site propre autobus, renouvellement conduites et raccordements d'eau (+ SRWT et SWDE)	1.083.698,93 €
Jambes - avenue Jean Materne (CSC n° TECH 1530)	Travaux de réfection chaussée et trottoirs, aménagement site propre autobus, renouvellement conduites et raccordements d'eau (+ SRWT et SWDE) – avenant n° 1 (3,14 % / Total attribué : 1.083.698,93 €)	34.046,02 €

Travaux subsidés (« Wallo`ie cyclable »)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – rue Muzet et ave`ue des Croix de Feu : chemi`eme` t cyclo-piéto` – lot `° 1 (CSC `° V 917 bis)	Travaux d'amé` ageme` t chemi`eme` t cyclo-piéto`	240.330,20 €
Namur – rue Muzet et ave`ue des Croix de Feu : chemi`eme` t cyclo-piéto` – lot `° 1 (CSC `° V 917 bis)	Travaux d'amé` ageme` t chemi`eme` t cyclo-piéto` – ave`a` t `° 1 (20,53 % / Total attribué : 240.330,20 €)	49.338,80 €
Namur – rue Muzet et ave`ue des Croix de Feu : chemi`eme` t cyclo-piéto` – lot `° 2 (CSC `° V 917 bis)	Travaux d'amé` ageme` t chemi`eme` t cyclo-piéto`	67.214,29 €
Namur – créatio` de S.U.L. (CSC `° V 918)	Créatio` de se` s u` iques limités	52.391,79 €
Namur – créatio` de S.U.L. 2 <sup>ème</sup> phase (CSC `° V 952)	Créatio` de se` s u` iques limités 2 ^{ème} phase	83.499,16 €

Travaux subsidés (Autres subsides)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – rue du Grog`o` et du Po` t – Pla` Mercure (CSC `° V 775)	Travaux d'amé` ageme` t des voiries d'accès au Grog`o` – ave`a` t `° 3 (1,47 % / Total attribué : 329.486,21 €)	4.668,97 €
Namur – amélioratio` traversées piéto` `es PMR – Crédit Impulsio` 2011 (CSC `° V 934 b)	Travaux d'amélioratio` de traversées piéto` `es e` faveur des PMR	59.510,49 €

Travaux en fonds propres

Lieu	Descriptif	Coût
Suarlée – rue de Zualart (CSC `° COE1+1-10-206)	Travaux de curage de ca` alisatio` s	8.835,00 €
Jambes – ave`ue Mater`e (CSC SPW `° 01.03.01-10.G.88)	Travaux amé` ageme` ts ave`ue Mater`e (partie régio`ale po` t de Jambes au croiseme` t ave`ue Bovesse et rue de Dave) (Marché SPW avec part à charge Ville : 95.988,07 €)	95.988,07 €
Na`i`e – rue de la Gare (CSC `° V 673)	Travaux d'amé` ageme` t de sécurité routière	74.565,65 €
Jambes – Namur – Loyers – Sai` t-Marc (CSC `° V 749)	Travaux de curage de ca` alisatio` s	78.176,64 €
Namur – diverses rues (CSC `° V 752)	Campag`e de so` dages	75.746,00 €
Beez – Cog`elée – Temploux (CSC `° V 786)	Curage de ca` alisatio` s	62.931,00 €
Bouge – rue Georges Attout (CSC `° V 807)	Travaux de stabilisatio` d'u` mur de soutè`eme` t	22.912,56 €
Sai` t-Servais – rue Jules Bours et a`cie` `e chaussée de Perwez (CSC `° V 841)	Travaux de réfectio` des chaussées et trottoirs et créatio` d'u`e zo`e 30 – ave`a` t `° 1 (8,85 % / Total attribué : 303.609,28 €)	26.884,76 €
Namur – e` tretie` chaussées (CSC `° V 847)	Programme tri-a` `uel de travaux de raclage/pose et d'e` duisage (2009-2010-2011)	254.874,85 €

Travaux subsidés (« Wallo'ie cyclable »)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – rue Muzet et ave'ue des Croix de Feu : chemi'eme't cyclo-piéto' – lot '° 1 (CSC '° V 917 bis)	Travaux d'amé'ageme't chemi'eme't cyclo-piéto'	240.330,20 €
Namur – rue Muzet et ave'ue des Croix de Feu : chemi'eme't cyclo-piéto' – lot '° 1 (CSC '° V 917 bis)	Travaux d'amé'ageme't chemi'eme't cyclo-piéto' – ave'a't '° 1 (20,53 % / Total attribué : 240.330,20 €)	49.338,80 €
Namur – rue Muzet et ave'ue des Croix de Feu : chemi'eme't cyclo-piéto' – lot '° 2 (CSC '° V 917 bis)	Travaux d'amé'ageme't chemi'eme't cyclo-piéto'	67.214,29 €
Namur – créatio' de S.U.L. (CSC '° V 918)	Créatio' de se's u'iques limités	52.391,79 €
Namur – créatio' de S.U.L. 2 ^{ème} phase (CSC '° V 952)	Créatio' de se's u'iques limités 2 ^{ème} phase	83.499,16 €

Travaux subsidés (Autres subsides)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – rue du Grog'o' et du Po't – Pla' Mercure (CSC '° V 775)	Travaux d'amé'ageme't des voiries d'accès au Grog'o' – ave'a't '° 3 (1,47 % / Total attribué : 329.486,21 €)	4.668,97 €
Namur – amélioratio' traversées piéto' es PMR – Crédit Impulsio' 2011 (CSC '° V 934 b)	Travaux d'amélioratio' de traversées piéto' es e' faveur des PMR	59.510,49 €

Travaux en fonds propres

Lieu	Descriptif	Coût
Suarlée – rue de Zualart (CSC '° COE1+1-10-206)	Travaux de curage de ca'alisatio' s	8.835,00 €
Jambes – ave'ue Mater'e (CSC SPW '° 01.03.01-10.G.88)	Travaux amé'ageme'ts ave'ue Mater'e (partie régio'ale po't de Jambes au croiseme't ave'ue Bovesse et rue de Dave) (Marché SPW avec part à charge Ville : 95.988,07 €)	95.988,07 €
Na'i'e – rue de la Gare (CSC '° V 673)	Travaux d'amé'ageme't de sécurité routière	74.565,65 €
Jambes – Namur – Loyers – Sai't-Marc (CSC '° V 749)	Travaux de curage de ca'alisatio' s	78.176,64 €
Namur – diverses rues (CSC '° V 752)	Campag'e de so'dages	75.746,00 €
Beez – Cog'elée – Temploux (CSC '° V 786)	Curage de ca'alisatio' s	62.931,00 €
Bouge – rue Georges Attout (CSC '° V 807)	Travaux de stabilisatio' d'u' mur de soutè'me't	22.912,56 €
Sai't-Servais – rue Jules Bours et a'cie'e chaussée de Perwez (CSC '° V 841)	Travaux de réfectio' des chaussées et trottoirs et créatio' d'u'e zo'e 30 – ave'a't '° 1 (8,85 % / Total attribué : 303.609,28 €)	26.884,76 €
Namur – e'tretie' chaussées (CSC '° V 847)	Programme tri-a'uel de travaux de racle/poise et d'e'uisage (2009-2010-2011)	254.874,85 €

Lieu	Descriptif	Coût
Namur (CSC n° V 850 bis)	Etudes endoscopiques et curage de diverses canalisations	72.406,40 €
Namur – rue du Lombard (CSC n° V 855)	Travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs	190.366,28 €
Namur – réparations localisées trottoirs (CSC n° V 863)	Travaux de réparations ponctuelles et localisées de trottoirs	68.030,85 €
Namur – réparations localisées trottoirs (CSC n° V 863)	Travaux de réparations ponctuelles et localisées de trottoirs – avenant n° 2 (9,63 % / Total attribué : 68.030,85 €)	6.552,23 €
Salzinnes – rues Henri Lecocq et Louis Loiseau (CSC n° V 874)	Travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs	551.531,31 €
Salzinnes – rues Henri Lecocq et Louis Loiseau (CSC n° V 874)	Travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs – avenant n° 1 (9,63 % / Total attribué : 551.531,31 €)	53.136,23 €
Salzinnes – rues Henri Lecocq et Louis Loiseau (CSC n° V 874)	Travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs – avenant n° 2 (6,15 % / Total attribué : 551.531,31 €)	33.909,04 €
Jambes – diverses rues (CSC n° V 900)	Curage par traitement biologique du réseau d'égouttage de diverses rues Jambes	102.668,50 €
Marche-les-Dames, rue Haigneaux (CSC n° V 907)	Travaux d'entretien	65.158,32 €
Marche-les-Dames, rue Haigneaux (CSC n° V 907)	Travaux d'entretien – avenant n° 1 (45,96 % / Total attribué : 65.158,32 €)	59.895,00 €
Namur – parc Louise-Marie (CSC n° V 913)	Travaux d'aménagement du jardin Jean Chalon	52.345,10 €
Namur – réfection voiries (CSC n° V 914)	Petites réparations localisées et durables de diverses chaussées revêtues d'enrobés hydrocarbonés	61.897,95 €
Jambes – Plateau de Belle-Vue : création de voiries (CSC n° V 920)	Travaux de création de voiries, d'un réseau d'égouttage et de mise à disposition de tranchées impétrants	761.577,68 €
Namur (CSC n° V 931)	Inspection caméra et curage de diverses canalisations	27.969,15 €
Namur – aménagements de sécurité (CSC n° V 935)	Travaux divers d'aménagements de sécurité ponctuels	65.662,40 €
Dave – Wépion : travaux de résolution problèmes inondations (CSC n° V 953)	Travaux d'aménagements en vue de résoudre des problèmes d'inondations localisées à Dave (rue des Ecoles) et à Wépion (rue Trieux Colin)	63.807,06 €
La Plante – rues Dohet, des Houblonnières et Théodore Baron (CSC n° V 861)	Travaux d'aménagement de l'espace public	374.998,32 €
Namur – rue Henri Lemaître (CSC n° V 893)	Travaux de réfection chaussée et trottoirs	362.604,57 €
Salzinnes – avenue Reine Astrid (CSC n° V 925)	Travaux de réfection des trottoirs et adaptation des traversées piétonnes en faveur des PMR	221.932,56 €

4.2.3. **Etudes en cours**

Etudes (Fonds propres) initiés avant 2012 et en cours en 2012

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – boulevard Frère Orban (CSC EG-11-797)	Etude du projet de travaux d'égouttage	112.000,00 €
Bouge – rue Gorges Attout (CSC n° V 777)	Etude de stabilité d'un mur de soutènement	1.210,00 €
Malonne – rue Ancien Rivage (CSC n° V 820)	Etude de stabilité d'un mur de soutènement	9.500,00 €
Coordination sécurité et santé 2010 (CSC n° V 864)	Marché de coordination sécurité et santé pour les chantiers : - phase projet en 2010 ; - attribués en 2010.	33.880,00 €
Namur – rues des Verriers et de Coquelet (CSC n° V 865)	Etude de stabilité d'un mur de soutènement et de la réfection d'une ruelle d'accès	6.431,00 €
Coordination sécurité et santé 2011 (CSC n° V 910)	Marché de coordination sécurité et santé pour les chantiers : - phase projet en 2011 ; - attribués en 2011.	48.400,00 €
Namur – axe Bomel / Saint-Servais : rues Nanon, des Fours à Chaux, de l'Industrie et A. Ortman (CSC n° V 921)	Etude portant sur des travaux de réfection	24.907,85 €
Namur – Jambes : passerelle cyclo-piétonne (CSC n° V 936)	Etude passerelle cyclo-piétonne enjambant la Meuse entre Namur et Jambes	235.950,00 €

4.2.4. **Travaux projets**

Travaux subsidés (Programme triennal)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – axe Bomel / Saint-Servais – rues Nanon, des Fours à Chaux, de l'Industrie et A. Ortman (CSC n° V 860 bis)	Travaux de réfection de voiries	1.510.198,75 €
Malonne – rues Les Tris et Bransart (CSC n° V 959 – EG-10-207)	Travaux d'amélioration et d'égouttage	1.404.394,78 €
Temploux – rue Saint-Antoine (CSC n° V 933 bis)	Travaux d'égouttage et de réfection de voirie	645.377,93 €
Malonne – rue Fernand Colon (CSC n° V 961 bis – VEG-11-775)	Travaux d'égouttage et réfection de voiries	842.263,69 €
Marche-les-Dames – hameau de Wartet (CSC n° V 969 – COE1+1-11-693)	Mise en zone d'assainissement collectif – travaux d'égouttage	463.954,61 €

Travaux subsidés (Droit de tirage)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – boulevard d'Herbatte (CSC n° V 939 ter)	Travaux portant sur la réfection de la voirie et aménagements urbains (+ SRWT)	1.170.641,02 €

Lieu	Descriptif	Coût
Jambes (rue de Géronsart) Loyers (rue de Belair) (CSC n° V 957 bis)	Entretien de voiries	172.916,68 €

Travaux subsidés (« Wallonie cyclable »)

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – création de S.U.L. (CSC n° V 952)	Travaux de réalisation de la signalisation horizontale et verticale dans le cadre création se S.U.L. (2 ^{ème} phase)	83.499,16 €
Namur (Bomel) – Saint-Servais (CSC n° V 976)	Travaux d'aménagement d'une zone 30	65.910,21 €

Travaux subsidés (Plan « Trottoirs »)

Lieu	Descriptif	Coût
Suarlée – rue de Dorlodot « Plan Trottoirs » (CSC n° V 973)	Travaux portant sur la réalisation d'un trottoir et l'entretien de la chaussée	168.804,10 €

Travaux en fonds propres

Lieu	Descriptif	Coût
La Plante – avenue de la Pairelle (CSC n° V 868)	Travaux d'aménagement de trottoirs	274.102,84 €
Namur – création columbariums (CSC n° 938)	Travaux de création de columbariums aux cimetières de La Plante, Wépion et Andoy	80.188,10 €
Bouge – chaussée de Louvain, 204 (CSC n° V 941)	Conception et réalisation de la démolition d'un immeuble	77.938,52 €
Temploux – chemin Batys de Soye (CSC n° V 945)	Travaux de rétablissement du chemin dit « Batys de Soye »	60.790,40 €
Jambes – rue de Coppin (CSC n° V 948)	Travaux d'aménagement de carrefour et d'arrêt de bus (SRWT) en vue de la création d'une future zone 30	158.486,88 €
Dave (rue des Ecoles) – Wépion (rue Trioux Colin) (CSC n° V 953)	Travaux d'aménagements relatifs à la résolution de problèmes d'inondations localisées auprès de particuliers	48.580,02 €
Namur – quai bord de Meuse (CSC n° V 955)	Installation de cimaises le long des quais en bord de Meuse	19.408,40 €
Vedrin – rue Frères Biéva (CSC n° V 956)	Reconstitution du revêtement hydrocarboné (partie rue Frères Biéva)	77.170,17 €
Namur – mise en peinture de garde-corps (CSC n° V 963)	Travaux de mise en peinture de garde-corps du domaine public divers endroits	40.845,24 €
Gelbressée – rues Moëns et des Casernes (CSC n° V 965)	Travaux d'aménagement d'un carrefour	42.559,94 €
Malonne – rue de la Majolique : création cheminement cyclo-piéton (CSC n° V 966)	Travaux de création d'un cheminement cyclo-piéton en béton	80.934,48 €
Jambes – plateau de Belle-Vue : équipement en distribution d'eau (2) - (CSC n° V 967)	Travaux de terrassements, fourniture et poses nécessaires à l'alimentation en eau (via SWDE)	178.271,72 €
Saint-Marc – rue Haut de Bomel (CSC n° V 968)	Intervention urgente à réaliser suite aux inondations du 20 mai 2012 – entretien de la chaussée et réalisation d'un réseau d'évacuation eaux de surface	83.159,67 €

Suarlée – vallon du ruisseau du Morivaux (CSC n° V 971 – EG-12-1009)	Travaux de construction d'une digue sur le ruisseau du Morivaux à Suarlée (82,50 % Ville / 17,50 % SPW)	195.006,75 €
Namur – pose de mobilier urbain (CSC n° V 972)	Fourniture et pose de mobilier urbain (arceaux vélos) en zones revêtues	29.620,80 €
Jambes – rue de Dave et parc Reine Astrid (CSC n° V 974)	Travaux en vue de la création d'une servitude de passage	45.254,34 €
Namur (avenue Albert I ^{er}) - Saint-Servais (rue de l'Industrie) (CSC n° V 975)	Travaux d'aménagement de deux mini-parkings P+R	112.851,01 €
Namur – rue des Tanneries (CSC n° V 978)	Travaux de réfection et d'amélioration du réseau « eaux de surface » et d'une partie de la rue des Tanneries	50.090,79 €
Flawinne – rue Clément Noël (CSC n° V 982 – EG-06-132)	Travaux d'égouttage et de réfection de voirie	160.997,78 €
Saint-Servais – rue des Liserons : remplacement d'un égout (CSC n° V 984)	Travaux de remplacement d'un égout	54.375,08 €
Cognelée – Champion : cimetières (CSC n° CV 990)	Travaux portant sur des concessions à désaffecter	39.187,91 €
Namur – parc de La Plante : restauration allée (CSC n° V 992)	Travaux de restauration de l'allée principale du parc	46.831,84 €
Jambes – rue de Dave (CSC n° V 996 - SPW O1.03.01-12H78)	Travaux d'aménagement de la rue de Dave	271.918,70 €
Jambes – plateau de Belle-Vue : éclairage public	Travaux d'aménagement de l'éclairage public (via GRD Ideg)	65.391,96 €
Jambes – plateau de Belle-Vue : équipement en distribution d'eau (MEAM/20-010-075/12-036)	Frais d'étude, de surveillance, d'administration, de surveillance, de désinfection, d'analyses et d'autres interventions menées par la SWDE	24.432,53 €

4.2.5. Etudes projets

Etudes (Fonds propres)

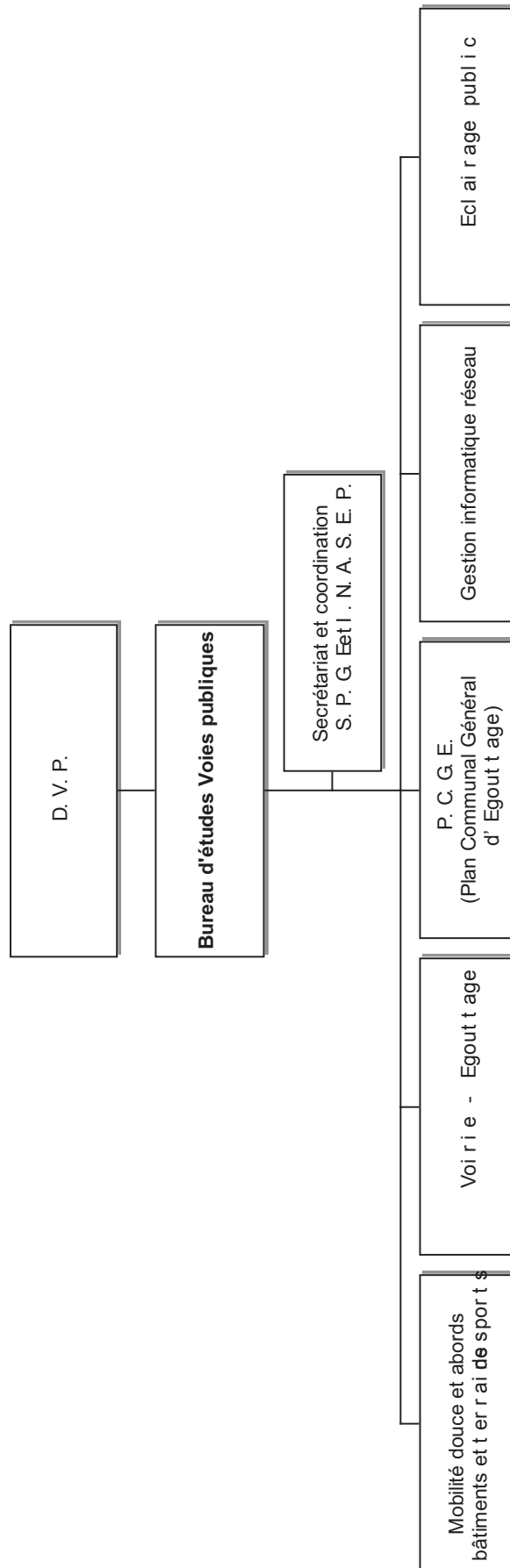
Lieu	Descriptif	Coût
Belgrade – Flawinne : étude hydrologique et hydraulique (EG-12-1137)	Etude hydrologique et hydraulique du réseau d'assainissement de Belgrade et Flawinne (via Inasep)	105.512,00 €
Coordination sécurité et santé 2012 (CSC n° V 950)	Marché de coordination sécurité et santé pour les chantiers : - phase projet en 2012 ; - attribués en 2012.	36.905,00 €

4.2.6. Souscriptions parts Inasep

Lieu	Descriptif	Coût
Namur – divers projets	Souscription annuelle 2012 correspondant à la quote-part dans les travaux d'égouttage à Namur	56.011,79 €

BUREAU D'ETUDES

VOIES PUBLIQUES



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 1 adjoint au chef de service

Voirie/égouttage :

- 1 opérateur « cartographie de l'égouttage »
- 7 agents techniques
- 1 secrétaire

Mobilité douce, abords bâtiments :

- 1 agent technique

Eclairage public :

- 1 secrétaire + archives du service
- 1 agent technique

2. Description du service

2.1. Cellule Voies Publiques

- Etude de projets d'aménagements des voies publiques et de projets d'égouttage
- Suivi de certaines études réalisées par des organismes extérieurs
- Avis sur des dossiers « urbanisme »
- Elaboration des demandes de permis d'urbanisme
- Rapports techniques divers
- Conseils techniques au bénéfice d'autres services
- Assistance «chantiers»
- Avis sur dossiers «sécurité publique» et «affaires de police» en matière de sécurité routière
- Rôle d'expertise dans des colloques et séminaires

2.2. Cellule Plan Communal Général d'Egouttage (PCGE)

- Mise à jour du fond de plan cartographique de Namur avec les données en matière d'égouttage
- Gestion du PASH (plan d'assainissement par sous-bassins hydrographiques)
- Transmis de renseignements pour permis d'urbanisme, permis de lotir, certificats d'urbanisme
- Investigations sur le terrain en matière d'égouttage
- Suivi des chantiers liés à l'épuration du Grand Namur (Intercommunales «INASEP»)
- Mise à jour du fond de plan GUN en matière d'égouttage.

2.3. Cellule Espaces Verts – Infrastructures sportives – Abords de bâtiments

- Etudes de projets relatifs au DCV
- Etudes de projets relatifs au DBA (pour les abords des bâtiments communaux)
- Etudes de projets relatifs au DEL (pour les petites infrastructures sportives).

2.4. Eclairages publics

- Application de la circulaire « Furlan » OSP et hors OSP
- Liaison entre les citoyens et ORES/AIEG
- Gestion de demandes citoyennes diverses

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

En vue de l'exécution de chacun des projets, le service Bureau d'Etudes Voies publiques se réfère à l'article budgétaire (ordinaire ou extraordinaire) du demandeur.

4. Rapport d'activités

4.1. Cellule Voies Publiques

Etudes diverses « voiries et égouttage »

Entités	Rues	Esquisse d'avant projet	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Beez	Cheminement piétons (Hall de sport)	X	
Gelbressée	Aménagement d'un carrefour rue Moens		0
Grand Namur	Mise en peinture de garde-corps en bord de Meuse et Sambre		0
Grand Namur	Fourniture et pose d'arceaux pour vélos		0
Grand Namur	Réparations localisées en chaussée CSC 2012		0
Grand Namur	Curage et inspection caméra dans divers égouts du grand Namur CSC 2012		0
Jambes	Aménagement d'une servitude de passage rue de Dave	X	X 0
Jambes/Loyers	Entretien d'une partie de la rue de Géronsart et de la rue de Bel-Air		X 0
Jambes	Quartier «Copin »		X 0
Jambes	Entretien de la rue de la Gare Fleurie		X 0
Malonne	Voie du Tram	X	
Malonne	Chemin des 2 Pays	X	
Namur	Accès provisoire Parking des Casernes	X	
Namur	Réfection avenue Golenvaux	X	X 0
Namur	Borne « Motorhome » Tabora		X 0
Namur	Boulevard d'Herbatte	X	X 0
Namur/La Plante	Avenue de la Pairelle aménagement des trottoirs		X 0
Namur	Mini P+R Port du Bon Dieu	X	X 0
Namur	Place du Théâtre remplacement des pavés par asphalte en voirie		X 0
Namur	Rue des Brasseurs remplacement de potelets		X 0
Namur/La Plante	Restauration de l'allée principale du Parc de La Plante		X 0

Entités	Rues	Esquisse d'avant projet	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Namur	Rue de l'Arsenal aménagement d'une zone résidentielle		X 0
Namur	Rue des Tanneries (phase 1-phase 2) entretien		0
Namur	rue Eugène Thibaut	X	
Saint-Servais	Mini P+R Carrière Asty-Moulin	X	X 0
Saint-Servais	Rue de l'Escaille réhabilitation d'un égout	X	
Saint-Servais	Rue des Liserons zone 30		X 0
Saint-Servais	Quartier Germinal Bomel aménagement d'une zone 30		X 0
Saint-Servais	Rues Malevez-Hicguet-Dominicaines		X 0
Saint-Marc	Rue Haut de Bomel travaux d'évacuation des eaux de surface et entretien de la chaussée		0
Suarlée	Rue de Dorlodot		X 0
Temploux	Cheminement piétons	X	
Temploux	Route de Spy		X 0
Temploux	Rue Saint-Antoine		X 0
Vedrin	Rue Hector Fontaine	X	
Wartet	Grand-Rue		X 0
Wépion/Dave	Rue Trieu Colin à Wépion – rue des Ecoles à Dave – travaux suite à des inondations localisées		0
Wépion	Clos du Bulet	X	
Wierde	Rue de Herdal	X	X 0

Collaborations diverses au suivi des chantiers

Entités	Rues
Namur	Rue Loiseau/Lecocq
Jambes	Avenue Materne (pie communale)
Jambes	Plateau Belle-Vue
Jambes	Terrain multisport rue Lamquet
Jambes	Revitalisation urbaine rue Lamquet
Jambes	Chaussée de Liège
Namur	Mise en conformité de traversées piétonnes
Namur	Zone de rencontre rue et place de l'Ange
Namur	Rue du Grognon et rue du Pont
Namur	Boulevard Frère Orban
Saint Servais	Rue Malevez, rue Higuët

Signalisation, mobilier urbain, sécurité routière

Entités	Rues	Esquisse d'avant projet	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Gelbressée	Rue Ernest Moens zone 30 casse-vitesse		X 0
Jambes	Marquage, mobilier urbain et signalisation place de la Gare Fleurie		X
Namur	Potelets complémentaires pour la rue des Brasseurs		X
Namur	Recherche nouvelle empreinte de clé pour les potelets Matta pour le SEU		
Namur	Place de l'Ange implantation des jardinières pour le DVP		X
Vedrin	Avenue du Transval zone 30	X	
Wépion	Rue M. Lecomte		X 0

Collaborations diverses au suivi des études et chantiers des organismes externes

Entités	Rues
Jambes	Avenue Materne (pie SPW)
Malonne	Rues Les Tris et Bransart voirie Egouttage (INASEP)
Malonne	Rue F. Colon voirie Egouttage (INASEP)
Namur	Rue Nanon
Namur	Rue Rogier (gare des Bus provisoires)
Namur	Chantier "Vortex" suite et fin
Namur - Vedrin	Collecteur de l'Arquet
Saint Servais	Rues Moulin Lavigne, des Four à chaux, de l'Industrie et Ortmans
Suarlée	Etude de zone "de Dorlodot"
Wépion	Etude de zone "La Marlagne"
Wépion /Malonne	Collecteur de Wépion et de Malonne (INASEP)
Namur	Quais pour bus rue Rogier
Jambes	Aménagement de la rue Comognes de Jambes pour le Foyer Jambois
Namur	Signalisation du centre de Namur par Timenco
Bouge	Avis lotissement rue Frères Biéva
Jambes	Avis suppression PN10 (Infrabel)
Namur	Avis rond-point Boulevard d'Herbatte
Namur	Rue de l'Ange suivis de l'étude de fonctionnaires français du CETE sur la zone de rencontre
Namur	Rue de l'Ange exposé au colloque de l'UVCW

Signalisation, mobilier urbain, sécurité routière

Entités	Rues	Esquisse d'avant projet	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Gelbressée	Rue Ernest Moens zone 30 casse-vitesse		X 0
Jambes	Marquage, mobilier urbain et signalisation place de la Gare Fleurie		X
Namur	Potelets complémentaires pour la rue des Brasseurs		X
Namur	Recherche nouvelle empreinte de clé pour les potelets Matta pour le SEU		
Namur	Place de l'Ange implantation des jardinières pour le DVP		X
Vedrin	Avenue du Transval zone 30	X	
Wépion	Rue M. Lecomte		X 0

Collaborations diverses au suivi des études et chantiers des organismes externes

Entités	Rues
Jambes	Avenue Materne (pie SPW)
Malonne	Rues Les Tris et Bransart voirie Egouttage (INASEP)
Malonne	Rue F. Colon voirie Egouttage (INASEP)
Namur	Rue Nanon
Namur	Rue Rogier (gare des Bus provisoires)
Namur	Chantier "Vortex" suite et fin
Namur - Vedrin	Collecteur de l'Arquet
Saint Servais	Rues Moulin Lavigne, des Four à chaux, de l'Industrie et Ortmans
Suarlée	Etude de zone "de Dorlodot"
Wépion	Etude de zone "La Marlagne"
Wépion /Malonne	Collecteur de Wépion et de Malonne (INASEP)
Namur	Quais pour bus rue Rogier
Jambes	Aménagement de la rue Comognes de Jambes pour le Foyer Jambois
Namur	Signalisation du centre de Namur par Timenco
Bouge	Avis lotissement rue Frères Biéva
Jambes	Avis suppression PN10 (Infrabel)
Namur	Avis rond-point Boulevard d'Herbatte
Namur	Rue de l'Ange suivis de l'étude de fonctionnaires français du CETE sur la zone de rencontre
Namur	Rue de l'Ange exposé au colloque de l'UVCW

Revitalisations urbaines

Entités	Rues	Esquisse d'avant projet	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Jambes	Rue de Waseige - en lien avec le projet "SPW" de l'avenue Materne	X	
Namur	Rue des Tanneries	X	

Réunions riverains

Jambes	Rue Lamquet
Namur/Saint-Servais	Rues Nanon, Industrie, Four-à-Chaux, Moulin-Lavigne, Ortmans
Namur	Boulevard d'Herbatte

4.2. Cellule PCGE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Demandes de renseignements	227	241	316	279	267	268	224	240	446	325
Permis d'urbanisme	242	227	239	217	237	239	188	214	153	160
Permis de lotir	23	20	15	12	10	8	8	8	3	2
Divisions de biens				1	1					
Certificats d'urbanisme	60	123	97	97	91	109	21	110	145	
Construction station épuration individuelle	8	6	12	0	6	7	10			
Demandes primes à l'épuration individuelle + permis d'environnement	2	1	2	3	4	2	1	1	1	1
Fiches de transmission d'informations				14	9	12	7			
Renseignements pour plan triennal					69	23	54	3	3	45
Avis de principe							1	1	1	1
Demandes de raccordement à l'égout (depuis 1/12/12)										3
Total	562	618	681	623	694	668	514	577	752	659

4.2.1. Report cartographique du réseau d'égouttage

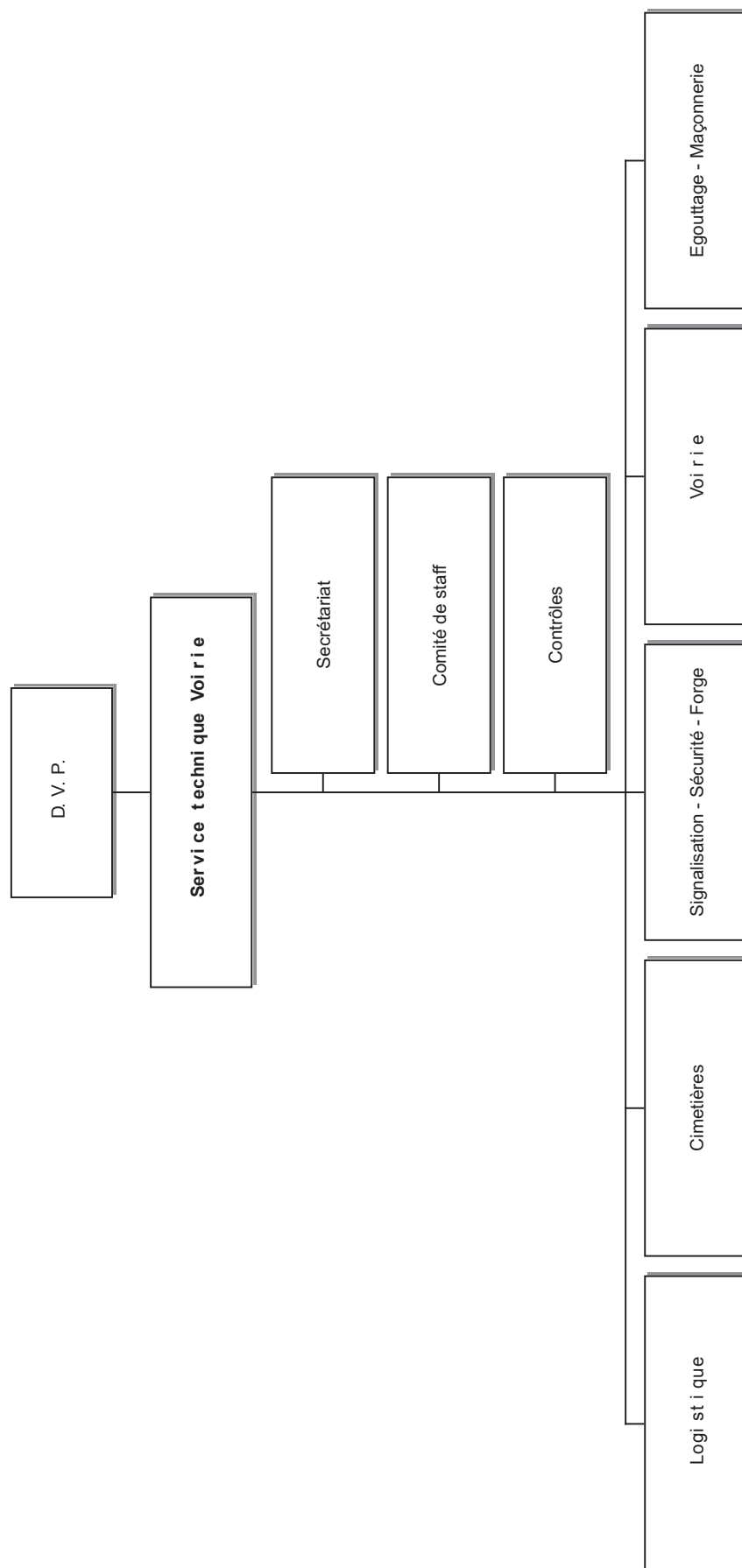
- perfectionnement du logiciel STARGIS
- contact et mise au point avec la GUN concernant la mise à jour du logiciel STARGIS en adéquation avec le travail à réaliser pour la cellule PCGE
- cartographie des entités suivantes : Beez, Bouge, Marche-les-Dames, Vedrin, Saint-Marc, Saint-Servais, Belgrade, Rhisnes, Suarlée, Temploux, Flawinne, Malonne

4.3. Cellule Espaces Verts – Infrastructures sportives – ^ bords de bâtiments – Mobilité douce

Entités	Sites	Suivi chantier	Projet x=plans 0=cahier spécial des charges
Namur	Terrasse et aire de jeux du parc attractif Reine Fabiola	` Suite	
Malonne	Terrain de football (synthétique)	`	
Jambes	Terrain de football (synthétique)	`	
Temploux	Site du Baty de Soye abords de la dalle	`	
Namur	Terrain de football du CAPS		`
Jambes	Caillebotis de l'étang de la Poudrière	`	
Lives/Meuse	Terrain d'accueil des gens du voyage		` O
Namur	Jardin Jean Chalon	`	
Malonne	Rue de la Majolique – cheminement cyclo-piéton		` O
Namur	WalCy – SUL 2 ^e partie		` O
Wépion	Terrain de football synthétique		` O
Namur	WalCy – zone 30 Bomel-Floréal		` O
Namur-Jambes	Itinéraire cyclable de gare à gare		` O
Namur	Restauration du chemin principal du parc de La Plante		` O
Namur	Verdur Rock		`
Beez	Abords du hall sportif		`
Temploux	Abords du hall sportif		`
Temploux	Batys de Soye – réfection du chemin		` O
Namur	Auvents vélos		`
Jambes	Abords de la salle d'escalade		`
Jambes-Erpent	Sentier n°15	`	
Vedrin	Cour du service Espaces verts		`
Namur	Remplacement du gazon synthétique du terrain multisports	`	
Jambes	Remplacement du gazon synthétique du terrain multisports		`

TECHNIQUE

VOIRIE



1. Composition du service

- 1 ingénieur chef de service
- 1 ingénieur adjoint au chef de service
- 2 secrétaires
- 8 agents techniques en chef
- 2 surveillants de chantier
- 4 contremaîtres
- 5 chefs d'équipe
- 38 ouvriers qualifiés

2. Description du service

- l'entretien de la signalisation verticale et horizontale
- les travaux dans les cimetières
- la pose de nouvelles signalisations routières
- la réparation ponctuelle de la dégradation de voiries (enduisage-asphaltage)
- le nettoyage et le reprofilage d'éléments linéaires et localisés (rejointoyage)
- les réparations des défauts de revêtement, dallage, pavage dues à des causes naturelles
- le nettoyage des fossés
- le reprofilage des accotements
- l'entretien des garde-corps
- l'entretien des canalisations d'égouttage, des chambres de regard

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
421/124/02	Matériel – Outillage – Equipements	58
421/140/02	Entretien voiries	58
421/140/06	Prestation de tiers pour sentiers	60
421/140/11	Travaux pour tiers	60
421/140/12	Voirie neige et verglas	60
421/140/48	Réparations dégâts installations publiques	60
423/140/02	Signalisation routière	60
423/140MO/02	Remplacement signalisation routière	60
425/124V-02	Equipement voirie	62
877/124V-02	Entretien curage égouts (voirie)	136
878/124-02	Fonctionnement cimetières et morgues	138

4. Rapport d'activité :

4.1. Marquages routiers

Application de 2.255 kg de peinture soit 3.758 m² de signalisation routière horizontale et de 1.270 m² de lignes et symboles préfabriqués rétro réfléchissants en thermoplastique (marquage routier thermocollant).

4.2. Signalisation routière

Mise en place des supports verticaux de signaux routiers, réalisation des mentions additionnelles nécessaires à la matérialisation des délibérations du Conseil communal en matière de mesures de circulation et de sécurité ainsi qu'en matière d'information d'animation événementielle.

4.3. Réparation et entretien de voiries

Mise en œuvre sur le réseau routier et urbain de 483,50 tonnes d'enrobés stockables et de 160,20 tonnes de revêtement hydrocarboné à chaud.

4.4. Entretien d'espaces piétonniers, d'équipement de voiries et d'égouttage

- remise sous profil d'éléments linéaires (filets d'eau, bordures, bandes de contrebutage) (820 mètres courant)
- remise sous profil d'avaloirs, de chambres de visite, de canalisations d'égouts publics
- entretien de dallage (194 m²) et pavage (2.840 m²) de trottoirs, de squares et de revêtement d'espaces piétonniers
- entretien curage de fossés et de canalisations d'égouts publics (4.704,8 kg de produits d'entretien)
- réhabilitation de chemins de petite vicinalité

Les différentes prestations ont nécessité l'approvisionnement et la mise en œuvre de 54,4 tonnes de ciment, de 60 tonnes de sable de Rhin, 80 m³ de béton préparé en centrale, 660 tonnes de dolomies (gravier d'or), 284 tonnes de sable de concassage 0/8.

Les divers travaux et prestations dans le domaine de la voirie, de l'égouttage et des cimetières ont généré le transport et la mise en décharge de 1.405,80 tonnes de déchets inertes et de 223,46 tonnes de déchets valorisables.

4.5. Activités exécutées à l'initiative de l'administration centrale

Mise en place de dispositions de sécurité pour la matérialisation à l'essai des aménagements visant à une meilleure convivialité des lieux.

4.6. Déneigement

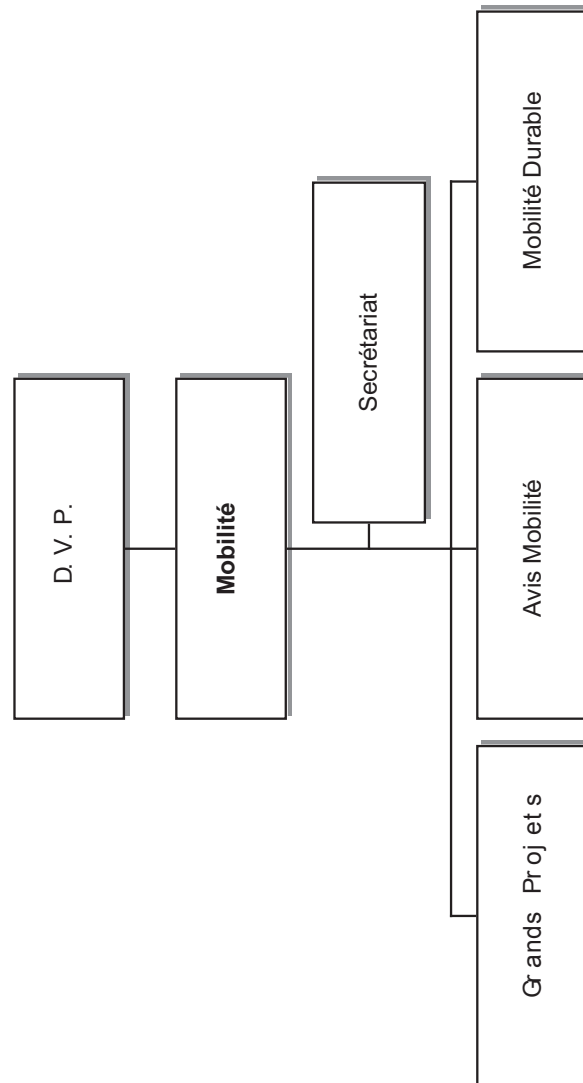
Durant la période hivernale 2012-2013, il a été procédé à l'épandage de 1.667,10 tonnes de chlorure de sodium en vrac afin d'assurer la viabilité hivernale du réseau communal routier ainsi que 146 tonnes de chlorure de sodium en sacs pour maintenir la sécurité de passages piétonniers dans les squares, espaces piétonniers ainsi que les accès et allées de cimetière lors des inhumations.

4.7. Inhumations et cimetières

Les prestations pour les travaux d'inhumation ont généré le transport et la mise en décharge de 310,25 tonnes de déblais d'excavation et de 35,22 tonnes de déchets verts.

La mise en état des parcelles d'inhumation a nécessité la mise en œuvre de 220 tonnes de dolomies et l'entretien des allées 284 tonnes de « 2/8 » et 480 tonnes de « 8/14 » (empierrement de concassé calcaire).

MOBILITE



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 5 agents administratifs

Le service Mobilité a procédé à l'engagement d'un 6^{ème} agent à mi-temps en juin, après une procédure d'examen en mars/avril.

2. Description du service

Le service Mobilité est chargé de la coordination des études et de la mise en œuvre des actions relatives à la mobilité (tous modes) sur le territoire de Namur.

Le service Mobilité se compose de deux cellules :

2.1. Etudes

- plans communaux de mobilité, plans de stationnement, études d'aménagements
- avis mobilité sur dossiers d'urbanisme ou d'aménagement du territoire
- plan communal cyclable
- plans de mobilité spécifiques aux événements
- évaluation et amélioration de l'accessibilité PMR (événements, aménagements, infrastructures)
- plan de déplacements d'entreprise pour les agents communaux (PDE), etc.

2.2. Mise en œuvre et sensibilisation

- suivi de la mise en œuvre des différents dossiers étudiés cités au point 2.1. (suivi entre autres des décisions du Comité interne de suivi Mobilité, du Comité Vélo, du Comité PMR)
- mise en œuvre d'actions pour la politique cyclable, pour les transports en commun, pour l'accessibilité des PMR (notamment dans le cadre des événements festifs namurois), pour le PDE, pour les motos, etc.
- organisation d'événements de sensibilisation : Semaine de la Mobilité, Fêtes du brevet du cycliste, Printemps de la Mobilité, Assemblée générale du Plan Vélo, présence à des stands d'information, inaugurations...
- actualisation du site Internet Mobilité, édition de Newsletters (adhérents à la charte « Namur, à vélo! », agents communaux), réalisation de documents d'information/sensibilisation (dépliants, affiches, cartes cyclables, plans de stationnement), articles dans le Namur Magazine, etc.
- mise en place de mesures de mobilité (circulation, stationnement, navettes P+R, ...) lors d'événements récurrents ou ponctuels
- comptages vélos et circulation/stationnement

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
138/744MO-51	Matériel Mobilité (graveur)	8
421/465MO-02	Subvention Conseiller en Mobilité	61
423/140MO-02	Remplacement signalisation	64
522/161MO-01	Recettes diverses Mobilité	71
522/465MO-01	Subvention Mobilité	71

Article	Intitulé	Budget page
522/123MO-16	Promotion Mobilité	72
522/124MO-06	Navettes publiques et modes alternatifs	72
522/124MO-48	Fonctionnement Mobilité	72
522/331MO-01	Primes vélos électriques	72
522/332MO-02	Subsides Actions Vélo	72
522/332VC-01	Cotisation Club des Villes et Territoires cyclables	72

4. Rapport d'activités

4.1. Etudes

- Participation aux études d'aménagement de l'avenue Materne (Ouest, partie régionale), de la fermeture du passage à niveau Materne, de la rue de Dave et de la mise en zone 30 du quartier Coppin
- préparation et dépôt du dossier de candidature pour la subvention régionale Crédit d'Impulsion 2012: aménagement en zone résidentielle de la rue de l'Arsenal (qui sera remplacé en 2013 par la mise en piétonnier de la rue Basse Marcelle)
- 44 avis mobilité pour 29 demandes de permis d'urbanisme, 6 demandes de permis unique ou d'environnement, 1 demande de permis de lotir, 3 avis préalables et divers dossiers à l'étude
- examen de dossiers d'aménagement du territoire en concertation avec la Police, le Bureau d'Etudes Voirie, le département du Cadre de Vie et le service Aménagement du Territoire pour des dossiers de permis d'urbanisation et de permis d'urbanisme pour des constructions groupées
- organisation et suivi de 11 réunions du Comité interne de suivi du PCM-Namur
- organisation et suivi de 6 réunions du Comité PMR
- suivi de l'étude menée par le SPW, la Ville et la SRWT pour l'aménagement de la chaussée de Waterloo
- préparation et dépôt du dossier de candidature pour la subvention régionale pour une étude à mener par Sentiers.be d'un « Réseau de mobilité douce » en rive droite de la Meuse; lancement de l'étude après acceptation de notre candidature
- participation au Comité d'accompagnement pour l'étude passerelle Meuse
- suivi du dossier PRU Gare / Namur-Gare multimodale (CCATM, comités de pilotage, réunions techniques)
- poursuite du suivi du règlement pour la gestion des places de parking de l'Hôtel de Ville pour les agents (rencontres interservices, 1 réunion du Comité particulier de négociation, ...)
- poursuite des études d'alternatives de stationnement nécessaires suite à la perte des parkings Casernes 1 et 2 due à la future construction du Palais de Justice : P+R provisoires (Port du Bon Dieu et rue de l'Industrie), P+R de Bouge, ...
- suivi des études réalisées par le prestataire de services désigné fin 2011 (cahier spécial des charges pour des prestations et conseils en mobilité) : passage à niveau de Velaine, signalisation et balisage vélo
- suivi de l'étude menée par la SRWT pour l'aménagement des arrêts de la ligne 8 pour les PMR (principalement sur Belgrade)
- suivi du projet d'amélioration des traversées piétonnes au centre-ville
- suivi de l'accessibilité du Parc Attraktif Reine Fabiola et du Verdur Rock dans le cadre du Comité PMR
- étude et évaluation de l'accessibilité des bureaux de vote (stationnement, nouveaux sites, signalisation, ...)

- étude en vue de l'implantation d'une nouvelle station Cambio à Saint-Servais
- réunions pour l'amélioration de l'accessibilité au site Office Park
- organisation et suivi de 11 réunions du Comité Vélo

4.2. Mise en œuvre et sensibilisation

4.2.1. Mise en œuvre

- suivi des formations et passage des brevets du cycliste pour 600 élèves (30 classes), en concertation avec l'ASBL ProVelo
- mise en œuvre et suivi des mesures d'accessibilité pour les PMR, dans le cadre des événements suivants : Festival des Arts Forains et Fêtes de Wallonie (stationnement spécifique, programme d'activités accessibles, sanitaires adaptés)
- mise en œuvre et suivi des mesures mobilité pour les Fêtes de fin d'année, Fêtes de Wallonie, Namur en Mai
- mise en œuvre et suivi des actions menées dans le cadre du Printemps de la Mobilité en collaboration avec l'ASBL Pro Velo et l'école Sainte-Ursule de Namur
- organisation et suivi de comptages vélos (observatoire du vélo) en mai et septembre (3^{ème} campagne)
- mise en place du Plan de stationnement de Jambes (1^{ère} phase – quartier Van Opré)
- organisation des réunions de la Commission communale vélo (CCV) et participation aux Comités d'accompagnement au cours desquels les programmes d'actions pour la réalisation du PCC sont présentés et défendus
- participation à diverses réunions pour accompagner le SPW dans la mise en œuvre de l'outil Web du suivi du PCC
- participation au Comité d'accompagnement des projets du SPW Voies Hydrauliques: sous le pont de Jambes (cheminement cyclable rive droite de Meuse) et sous le pont des Ardennes (rive gauche de Meuse)
- lancement de réunions d'évaluation de la zone de rencontre Ange avec le TEC et le SPW
- prise de mesures de mobilité et d'accessibilité PMR pour les élections communales (stationnement, signalisation, adhésion à une plate-forme de covoiturage spécifique)
- mise en œuvre et suivi des actions menées dans le cadre du Plan de déplacements d'entreprise pour les agents communaux, dont la diffusion des messages aux agents « La Mobilité vous fait bouger ! »
- poursuite de l'opération « Samedi Mobile »
- suivi administratif de la subvention pour la fourniture et le placement de 15 balises pour personnes malvoyantes sur l'axe structurant Fer-Ange
- réalisation et diffusion des résultats de l'enquête fédérale « domicile-travail » 2011 (collaboration avec le DRH)
- relevé des stationnements le long de la chaussée de Waterloo (Saint-Servais et Belgrade) dans le cadre de l'étude d'aménagement de la chaussée de Waterloo.
- mise en œuvre progressive du Plan communal cyclable (PCC) - Suivi des fiches actions « Infrastructures », « Stationnement », « Promotion » (notamment mise sur pied d'une prime pour vélos à assistance électrique en avril, d'une subvention aux écoles et Comités de quartier, d'un Trophée du vélo...) et « Organisation »

4.2.2. Sensibilisation

- organisation d'une Assemblée générale du Plan namurois du Vélo (20 septembre)

- organisation de la Fête des brevetés cyclistes (28 juin)
- mise à jour continue du site Internet «Namur Mobilité» (événements, nouveautés, actions spéciales, ...)
- promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre du Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) : messages aux agents, aux nouveaux habitants et informations générales aux nouveaux agents, actualisation du programme intranet relatif aux mesures de mobilité en faveur des agents dans le cadre des déplacements domicile-travail ou professionnels
- organisation d'une demi-journée d'information/sensibilisation des agents communaux concernés par le PCC (26 avril)
- réalisation de différentes affiches ou supports papier (+ site Internet) en fonction des événements ou sensibilisations menés par le service (Plan de déplacements d'entreprise, Brevet du Cycliste, Semaine de la Mobilité, zone de rencontre, ...)
- semaine de la Mobilité :
 - information des agents et promotion des modes de déplacement alternatifs (concours, tombola, petits déjeuners, cadeaux « mobilité »...) avec points info à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au SRI, au commissariat de Police d'Hastedon (Plan de déplacements d'entreprise, ...)
 - organisation d'un stand d'information à l'accueil de l'Hôtel de Ville et campagne d'affichage pour la promotion des modes de déplacement alternatifs
 - collaboration à l'organisation par le SPW du midi de la Mobilité et de « Tous à vélo au boulot » dans le cadre de la dynamique « Tous vélo actifs » à Namur
- participation à diverses réunions publiques en présence de riverains (suppression du passage à niveau Materne, avenue Materne partie régionale, rue de Dave et quartier Coppin avec le Comité de Quartier de la rue de Dave, réunion préalable à l'EIE pour le projet d'aménagement de la gare, autobus sur le site de la dalle de la gare ferroviaire) et de réunions de la Commission Voies publiques-Mobilité, pour Jambes notamment
- participation à l'inauguration du réseau de stations Li Bia Velo (21 avril)
- participation à l'organisation par l'UVCW d'un Colloque Mobilité le 27 avril 2012 sur les espaces partagés
- organisation d'une campagne de promotion sur les facilités de stationnement au centre-ville à destination du public et des commerçants (collaboration avec G, U et le TEC - juin)
- participation à la balade vélo du service Jeunesse (encadrement et stand d'information)
- relais de l'information sur le portail de covoiturage spécifique à la commune
- information et sensibilisation spécifiques à l'accueil des PMR pour les élections (agents communaux électoraux et présidents des bureaux de vote).

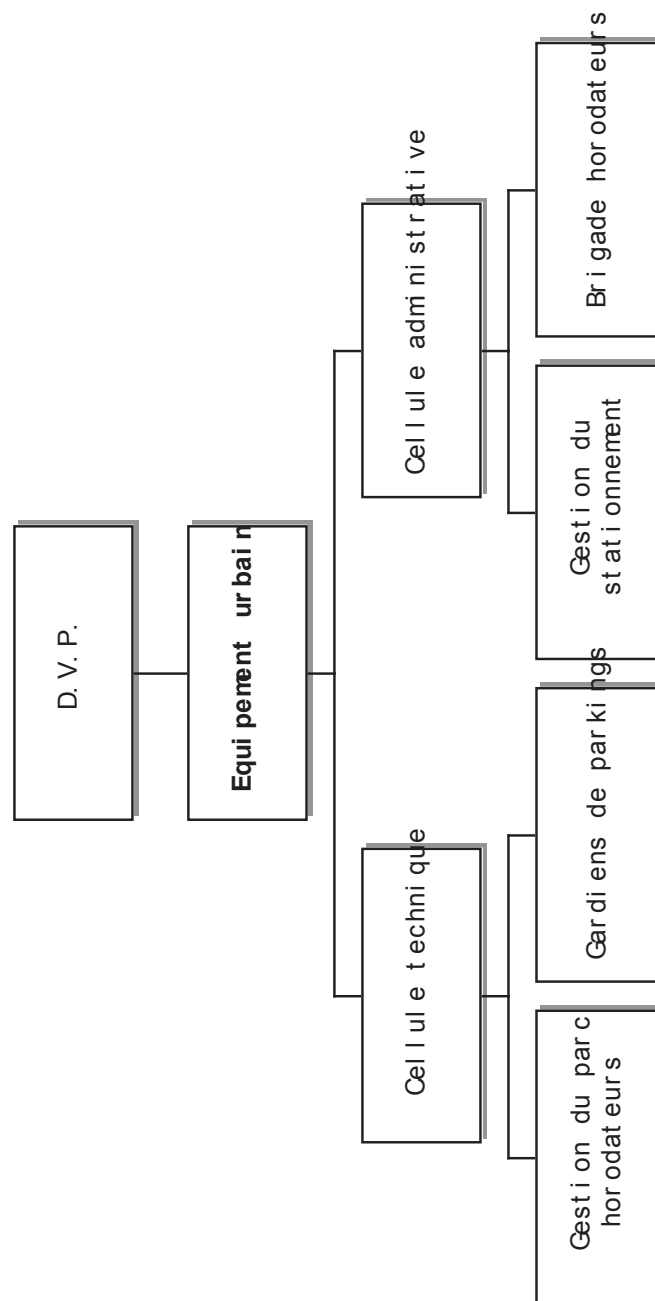
Dans le cadre du réseau du « Club des Villes et Territoires cyclables », la Ville de Namur a été invitée à partager son expérience en intervenant lors du colloque sur les vélos en libre-service à Strasbourg en septembre 2012. Elle a également participé à un colloque « Réenchanter la marche » à Versailles en décembre 2012.

En la faveur du projet « Wallonie Cyclable », la Ville de Namur a reçu le certificat Bypad lors du salon du Mandataire en février 2012. Elle a continué à œuvrer en tant que « Ville Pilote Wallonie Cyclable » tout au long de l'année.

La Ville de Namur a été sélectionnée en tant que commune-pilote pour le projet « Réseau de mobilité douce » financé à 70 % par la Wallonie.

EQUIPEMENT

URBAIN



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 6 agents administratifs
- 1 agent technique
- 11 agents (brigade de stationnement)
- 11 ouvriers techniques

2. Description du service

Le service Equipement Urbain se compose de 5 cellules, à savoir :

- administrative
- technique
- hôte-rdateurs
- contrôle du stationnement
- parking

Le service a pour mission de créer, organiser et gérer les emplacements de stationnement des véhicules sur le domaine public ou sur les terrains mis à la disposition du public. Dans cette optique, il assume l'exploitation des hôte-rdateurs, ainsi que la gestion des parkings Hôtel de Ville, P+R Saint-Nicolas, parking des Champs-Élysées (jusqu'en mai 2011) et les parkings des Casernes 1 et 2.

Le service gère les bornes d'accès aux piétons et aux chemins de halage.

Il a également la gestion des contrôleurs du stationnement ainsi que la délivrance des cartes « riverains ».

Il est aussi chargé :

- de l'élaboration du cahier des charges et de la gestion de la Namurette
- de l'élaboration du cahier des charges et de l'exécution du marché des abris pour vélos
- de l'élaboration du cahier des charges du marché relatif aux enlèvements des véhicules en infraction
- de l'équipement du mobilier urbain (bancs, range-vélos, jardinières, poubelles, signalisation dynamique, etc.)
- signalisation d'intérêt général ou touristique, à l'exception de celle résultant de l'application des règlements de circulation routière.

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
RO 040/366 HO-07	Hôte-rdateurs – cartes riverains	15
RO 040/366 PA-07	Parkings	15
RO 040/366 PR- 07	Parkings P+R	15
DE 424/731-60	Travaux parking (T.C.)	44
DE 424/744-51	Matériel hôte-rdateurs - installation	44
DE 425/731-53	Installation équipements urbains	44
DE 425/741-98	Installation mobilier urbain	44
DO 424/123-16	Prémium générale	64
DO 424/124DT-48	Dégâts de tiers parkings et hôte-rdateurs	64
DO 424/124HO-06	Fonctionnement parkings – hôte-rdateurs contrats	64

Article	l' intitulé	Budget page
DO 424/124HO-48	Fonctionnement parkings - horodateurs	64
DO 424/124MU-06	Entretien mobilier urbain - contrats	64
DO 424/124MU-48	Entretien mobilier urbain	64
DO 424/124PA-06	Entretien parkings - contrats	64
DO 424/124SU-02	Matériel outillage parkings + horodateurs	64
DO 424/124SU-06	Transports de fonds	
DO 424/126-01	Loyers et charges locatives parkings	64
DO 424/124PA-48	Fonctionnement parkings	64

4. Rapport d'activités

4.1. Gestion des horodateurs et des parkings

4.1.1. Horodateurs

Actuellement au nombre de 150 pour gérer plus de 2.434 places de stationnement

Zo' e rouge max 2h00		Zo' e verte max 4h00		Zo' e ora' ge max 8h00	
30'	0,25 €	30'	0,25 €	30'	0,25 €
1h00	1,00 €	1h00	0,75 €	1h00	0,50 €
2h00	3,00 €	4h00	3,00 €	8h00	4h00

4.1.2. Cartes « riverains »

3.452 cartes délivrées

Zone bleue : Nombre d'emplacements : 3.317

- 1^{ère} carte : 10,00 €/an
- 2^{ème} carte : 150,00 €/an

Zone horodateur : Nombre d'emplacements : 2.434

- 80,00 €/an

4.1.3. Parking de l'Hôtel de Ville

- 358 places dont 3 emplacements P.M.R
- ouvert de 07h30 à 19h30 du lundi au jeudi
- ouvert de 07h30 à 02h00 du vendredi au samedi
- 60 locataires au niveau - 1
- 240 agents (abonnés) au niveau - 2

4.1.4. Parking des Casernes 1 et 2

- 650 places dont 6 emplacements P.M.R.
- parkings accessibles 24h/24 pour les abonnés
- zone horodateurs : ouvert le samedi de 10h00 à 18h00
- 821 abonnements délivrés

4.1.5. **P+R Namur-Expo**

- parking accessible 24h/24
- 475 places dont 11 emplacements P.M.R.
- 263 abonnements délivrés

4.1.6. **P+R Saint-Nicolas**

- parking accessible 24h/24
- 276 places dont 6 emplacements P.M.R.
- 270 abonnements délivrés

4.1.7. **Bornes « accès piétonnier » et chemin de halage**

- ouverture libre :
 - de 05h30 à 07h30
 - de 09h00 à 11h30
 - de 17h30 à 20h00
- 383 cartes délivrées :
 - administrations publiques
 - riverains (garage) ou déménagements
 - festivités et entrepreneurs

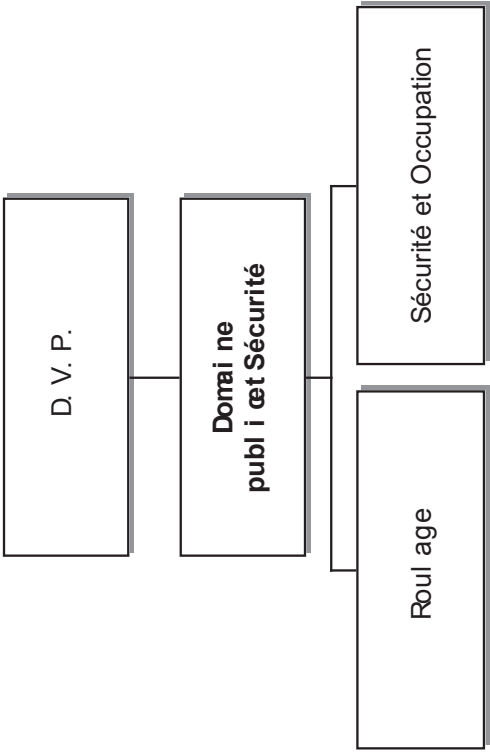
4.2. **Recettes**

Libellé	Montant
Recettes billets horodateurs	1.164.097,67 €
Recettes perçues aux horodateurs	1.642.503,72 €
Recettes perçues aux horodateurs - proton	50.511,61 €
Cartes « riverain »	115.620,00 €
Bornes piétonniers	8.740,00 €
Total recettes du stationnement en voirie	2.981.473,00 €
Parking Hôtel de Ville	580.541,69 €
Parking des Champs Elysées	10.690,00 €
P+R Saint-Nicolas	85.341,21 €
Parking Namur Expo	90.236,30 €
Parkings des Casernes	159.056,50 €
Total recettes du stationnement en ouvrage	925.865,70 €
Total	3.907.338,70 €

4.3. **Dépenses**

Libellé	Montant
Placement de caméras de surveillance	33.017,79 €
Installation d'arceaux pour vélos	14.810,40 €
Mise à disposition de 2 stations de vélos en libre-service	86.421,00 €
Placement de mobilier urbain	21.958,20 €
Total	156.207,39 €

DOMAINE PUBLIC
&
SECURITE



1. Composition du service

- 1 chef de service
- 7 agents administratifs

2. Description du service

Le service Domaine public et Sécurité regroupe de nombreuses matières et chacun doit être à même de répondre aux attentes aussi diverses soient-elles, soit :

- règlements complémentaires à la police de la circulation routière
- taxis sur la voie publique
- arrêtés du Bourgmestre
- occupations de voirie (chantiers, échafaudages, déménagements,...)
- autorisations de terrasses
- manifestations sur la voie publique et en-dehors
- calamités
- concerts
- soirées dansantes
- visites de prévention incendie (gestion administrative)
- publications
- affichage sur la voie publique
- autorisations de vente sur la voie publique (fraises, frites, ...)
- autorisations de distribution sur la voie publique

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Néant.

4. Rapport d'activités

4.1. Police

4.1.1. Arrêtés de M. le Bourgmestre

- 983

4.1.2. Ordonnances du Conseil communal

- Mesures d'ordre et de sécurité à l'occasion des Fêtes de Wallonie

4.2. Règlements complémentaires

4.2.1. Conseil communal du 23/01/2012

- Flawinne, rue Georges Emmanuel : création d'un stationnement PMR
- Jambes, rue des Endives : interdiction de stationnement
- Jambes - zone horodateurs : plan de stationnement
- Malonne, rue d'Insevaux (stationnement) et de la Navinne (cheminement piétons)

- Marche-les-Dames, rue Roi Chevalier : limitation de vitesse à 70 km/h
- Namur, rue du Pont et avenue Golenvaux : suppression et création d'emplacements de taxis

4.2.2. Conseil communal du 28/02/2012

- Naninne, rue des Reines Marguerites : limitation de circulation

4.2.3. Conseil communal du 26/03/2012

- Bouge, rue Saint-Luc : création d'un passage pour piétons
- Jambes, place de l'Ecole du Génie : aménagement d'une zone résidentielle
- Jambes : zone bleue – stationnement
- Jambes, rue Joseph Servais : interdiction de stationnement
- Marche-les-Dames : délimitation de la zone agglomérée
- Namur, rues de l'Etoile et du Lombard : création d'un passage pour piétons
- Namur, rue Château des Balances : placement d'un signal d'obligation d'aller tout droit et interdiction de stationnement
- Namur, rue Alfred Becquet : création d'un stationnement PMR
- Namur, rue Alfred Becquet : interdiction de stationnement
- Namur, boulevard de Merckem : suppression d'un emplacement de stationnement PMR
- Namur, rue Derenne et Vedrin, rue de Bomel : création d'un passage pour piétons et d'un cheminement piétons
- Saint-Servais, rue du Bouquet : création d'un stationnement PMR
- Saint-Servais, rue Docteur Haibe : interdiction de stationnement
- Saint-Servais, rue Jean Chalon : interdiction de stationnement
- Suarlée, rue du Zualart : limitation de tonnage
- Wépion, chaussée de Dinant : création d'un passage pour piétons

4.2.4. Conseil communal du 23/04/2012

- Namur, place Rijckmans : création d'emplacements PMR
- Namur, place d'Hastedon : instauration d'une zone bleue
- Namur, Création d'emplacements taxis
- Suarlée, rue Maria de Dorlodot : stationnement réservé aux cars

4.2.5. Conseil communal du 21/05/2012

- Loyers, rue de Maizeret : création d'un passage pour piétons
- Saint-Servais, parking du hall omnisports : création d'emplacements PMR
- Saint-Servais, chaussée de Waterloo : traçage de lignes jaunes discontinues

4.2.6. Conseil communal du 25/06/2012

- Lives-sur-Meuse, rue du Calvaire : limitation de circulation
- Namur, rue d'Harscamp : sens unique limité – limitation de circulation
- Namur et Saint-Servais : instauration d'une zone bleue "excepté riverains"

- Naninne, rue des Acquisées : suppression d'un SUL
- Saint-Servais, rue Louis Hicguet : suppression d'un emplacement de stationnement PMR

4.2.7. Conseil communal du 10/09/2012

- Cognelée, rue Bois des Maires et Vedrin, rue Félicien Terwagne : limitation de circulation
- Erpent, place Notre-Dame de la Paix : stationnement interdit
- Flawinne, rue Roi Chevalier David : stationnement interdit
- Gelbressée, rue Ernest Moëns : zone 30
- Jambes, avenue Materne : aménagements de sécurité
- Jambes, rue Gameda : stationnement interdit
- Malonne, rue du Grand Babin : passage pour piétons
- Namur, création d'emplacements taxis
- Namur, avenue Albert 1er : emplacement PMR
- Namur, avenue de la Plante : emplacement PMR
- Namur, avenue Félicien Rops : stationnement interdit
- Namur, boulevard Frère Orban : cheminement piétons et cyclistes
- Namur, boulevard d'Herbatte : zone 30
- Namur, rue Antoine Del Marmol : stationnement interdit
- Namur, rue Borgnet : suppression d'un emplacement réservé aux cars
- Namur, rue Château des Balances : obligation d'aller tout droit ou à droite et interdiction de stationnement
- Namur, rue de la Colline : emplacement PMR
- Namur, rue Marie-Henriette : création de zones de stationnement
- Namur, place d'Hastedon : suppression d'un emplacement PMR
- Namur, Rempart de la Vierge : cheminement piétons et cyclistes
- Namur et Saint-Servais : instauration d'une zone 30
- Saint-Servais, chaussée de Waterloo : suppression d'emplacements PMR
- Saint-Servais, rue Jean Chalon : interdiction de stationnement
- Vedrin, rue de Gueulette : passage pour piétons
- Wépion, rue Armand de Wasseige : stationnement interdit

4.2.8. Conseil communal du 22/10/2012

- Saint-Servais, chaussée de Waterloo : car-sharing

4.2.9. Conseil communal du 19/11/2012

- Flawinne, pont de la SNCB : priorité de passage
- Jambes, rues de Coppin et du paradis : instauration d'une zone 30 et création d'une zone de stationnement
- Jambes, allée du parc Astrid : stationnement limité
- Jambes, rue Tillieux : création d'un emplacement PMR

- Jambes, avenue du Camp : création d'une zone de stationnement
- Marche-les-Dames, rues Haie-du-Loup, des Quartiers et Là-Haut : limitation de circulation
- Namur, esplanade de la Citadelle : interdiction de stationner
- Namur, rue des Bosquets : limitation de stationnement
- Saint-Marc, rue Haut de Bomel : interdiction de circulation

4.2.10. Conseil communal du 17/12/2012

- Belgrade, rue Adolphe Mazy ; création d'un passage pour piétons
- Erpent, rue de Velaine : création d'un passage pour piétons
- Gelbressée : stationnement PMR et délimitation d'une zone de stationnement
- Namur, rue d'Harscamp : création d'un emplacement de stationnement PMR
- Namur, rue de Fer : création d'un sens unique limité
- Saint-Marc, chemin vicinal n° 10 : limitation de circulation
- Saint-Servais, chaussée de Perwez : création d'un emplacement de stationnement PMR
- Wierde, chemin Vert : limitation de circulation

4.3. Taxis

4.3.1. Certificats de capacité chauffeurs

- 32

4.3.2. Autorisations

- 32

4.4. Autorisations diverses

4.4.1. Autorisations pour soirées dansantes

- 46

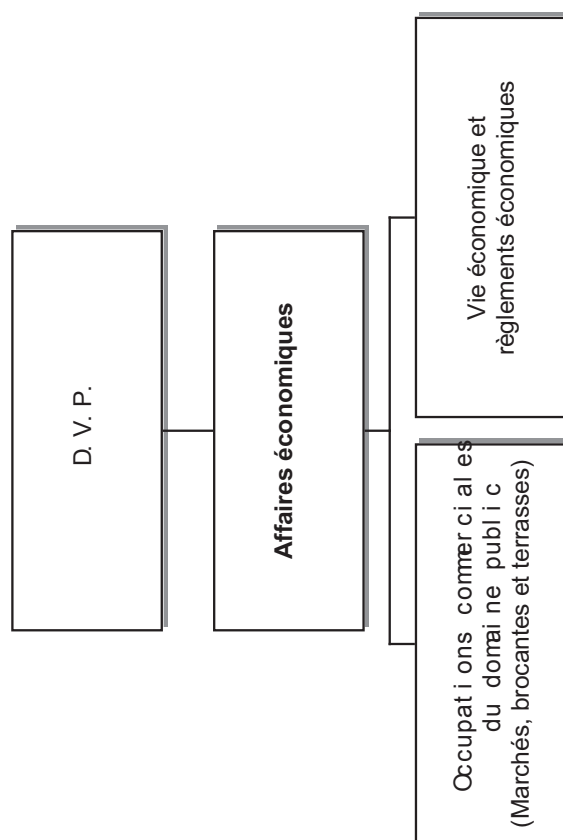
4.4.2. Autorisations pour publicités provisoires

- 76

4.4.3. Autorisations pour les concerts

- 22

AFFAIRES ECONOMIQUES



1. Composition du service

- un chef de service
- sept agents administratifs

2. Description du service

Créé en 1995, le service des Affaires économiques s'est vu confier, depuis février 2001, la gestion du service des Marchés.

Le service joue un rôle d'interface entre l'Administration et le monde économique (commerçants sédentaires et ambulants, entreprises, associations locales, etc) et se compose de 2 cellules :

- occupations commerciales du domaine public
- événements, vie économique et règlements économiques.

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
522/124AU-48	Affaires économiques et commerce	72

4. Rapport d'activités

4.1. Occupation commerciale du Domaine Public

4.1.1. Occupation du domaine public (terrasses, chevalets, étals, etc)

Toute occupation du domaine public requiert une autorisation préalable de l'Administration communale et est soumise au paiement d'une redevance.

Le Grand Namur est couvert par les agents recenseurs qui ont pour missions :

- la réalisation des enquêtes en vue d'accorder les autorisations pour le placement de terrasses, bacs à glace, étals, tableaux, chevalets, appareils distributeurs, etc
- le contrôle et le recensement de cette occupation
- l'établissement et l'envoi des droits de place (Règlement communal du 19/11/07 - Redevances sur l'occupation du domaine public)

Répartition de l'occupation domaine public

	Centre-Ville	Périphérie	Total
Terrasses	142	25	167
Chevalets	261	28	289
Distributeurs	0	3	3
Etals	16	6	22

Droits de place

Description	Montant
Terrasses	92.234,00 €
Chevalets, valves, étals	30.423,50 €
Terrasses exceptionnelles	2.672,00 €
Occupations commerciales diverses	4.114,31 €
Total	129.443,81 €

4.1.2. Marchés et brocantes hebdomadaires

Organisation des 8 marchés et des 2 brocantes hebdomadaires dans l'entité de Namur (Règlement communal du 26/04/10 relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur les marchés en domaine public).

Marchés		
Belgrade	Lundi	08h00 à 13h00
Salzinnes	Mardi	08h00 à 13h00
Flawinne	Mardi	14h00 à 18h30
Namur (Gare)	Mercredi	12h00 à 18h30
Boninne	Mercredi	14h00 à 19h00
Jambes	Jeudi	08h00 à 13h00
La Plante (bio, fermier et artisanal)	Vendredi	15h00 à 19h00
Namur	Samedi	08h00 à 13 h00
Brocantes		
Namur (rue des Carmes)	Samedi	08h00 à 13h00
Jambes (quai de Meuse et boulevard de la Meuse)	Dimanche	6h00 à 13h00

4.1.3. Marchés exceptionnels

Organisation du traditionnel marché de l'Ascension à Jambes et du marché aux chrysanthèmes, place de l'Ange.

4.1.4. Perception des droits de place

Perception des droits de place sur les marchés et brocantes ainsi que perception de la redevance pour raccordement à l'électricité (Règlement communal du 19/10/2009 « Droits de place sur les marchés et redevance relative au raccordement électrique »)

Droits de place

Description	Montant
Marchés organisés par la Ville	370.817,75 €
Autres marchés (Beffroi, Village de Noël, Village provençal, ...)	12.334,20 €
Brocantes organisées par la Ville (Jambes, Carmes)	44.562,50 €
Autres brocantes	24.897,50 €
Total	452.611,95 €
Redevances raccordements électriques	15.283,70 €

4.1.5. Gestion administrative

- des dossiers relatifs aux ambulants (abonnements, liste d'attente, ...)
- des dossiers relatifs aux brocanteurs professionnels (abonnés)

4.1.6. Brocante

Réservations et inscriptions à la brocante de Jambes par téléphone, mail, fax ou sur simple visite au bureau, du lundi 8h au vendredi 12h précédant l'événement

4.1.7. Modifications /déplacements de marchés

- marché de Jambes : adaptation de l'implantation du marché en raison des travaux d'aménagement de l'avenue Jean Materne
- marché de Namur : prolongation du marché jusqu'à 18h00 le samedi 21 juillet en raison de la cohabitation avec l'édition des puces du Grognon

4.1.8. Gens du Voyage

Perception de la redevance pour les Gens du Voyage (ponctuel)

4.2. Evénements, vie économique et règlements économiques

4.2.1. Délivrance des autorisations d'ouverture des débits de boissons et des patentes (uniquement pour les débits fixes)

- autorisations d'ouverture couplées à la délivrance de la patente : 51 unités
- autorisations d'ouverture : 5 unités
- patentes : /

4.2.2. Délivrance de l'attestation de Licence C pour la Commission des Jeux de Hasard dans l'Horeca

- attestations de Licence C : 17 unités
- demandes de renseignements pour la Commission des Jeux de Hasard : 14 unités

4.2.3. Interface entre les commerçants et l'administration communale

- aider les commerçants dans leurs démarches vis-à-vis de l'Administration en les aiguillant vers le(s) service(s) compétent(s) et en les informant sur les divers règlements communaux qui leur sont spécifiquement applicables (ex.: enseignes, permis d'urbanisme, taxes), redevances sur l'occupation du domaine public, dispositions en matière de propreté publique, etc
- mise à jour continue du « Guide pratique pour les nouveaux commerçants » dont une partie est consacrée à l'« Horeca » (guide téléchargeable sur le site Internet www.ville.namur.be - « Démarches de A à Z » - « Commerçants » - « Guide pratique à l'attention des nouveaux commerçants »)
- relayer les problèmes de certains commerçants auprès du service compétent (ex. : mobilier urbain endommagé, avaloirs bouchés, etc)

4.2.4. Dérogations au repos hebdomadaire

Accordées aux commerçants et artisans situés dans les 21 anciennes communes non reconnues comme « centres touristiques » : 15 dérogations accordées.

4.2.5. Dérogation aux heures de fermeture obligatoires

Pas de demande sollicitée.

4.2.6. Gestion de dossiers ponctuels liés au commerce

- soutien à la 7^{ème} édition de « la Vitrine de l'Artisan » (mars 2012), initiative de l'asbl Besace STL qui a pour but de mettre en « vitrine » une dizaine d'artisans qui représentent un exemple de réussite en les gratifiant de divers prix. Ce projet vise la promotion des métiers dits artisanaux auprès du grand public dans le but de mieux

faire connaître ce segment important et de susciter des vocations auprès des jeunes, les organisateurs invitent les communes à y participer activement

- collaboration à la 2^{ème} édition de la « Foire des Vignerons de Namur » (initiative des Ets Charve) qui s'est déroulée sur l'esplanade du Grognon du 13 au 16 avril 2012. 39 vignerons venus des quatre coins de France ont fait découvrir leur savoir faire
- collaboration au 2^{ème} « Marché horticole » (initiative des Ets Charve) qui s'est tenu le 22 avril 2012. Présence d'horticulteurs professionnels qui ont couvert l'espace de l'Ange d'un tapis de fleurs et d'arbustes en tout genre
- organisation, à l'Espace Beffroi, en collaboration avec l'association de gestion centre-ville GAU Namur, de la 3^{ème} édition d'« ArtisaNAMUR », le rendez-vous des artisans d'art (du 2 au 6 mai 2012). 22 artisans représentant différents métiers artistiques (aquarelles, bijoux, peluches, etc) ont répondu à l'invitation

participation à la promotion de la Fraise de Wépion faisant partie des atouts touristiques, culturels et économiques de notre commune au travers de l'organisation du 3^{ème} « week-end de la Fraise de Wépion » qui s'est déroulé les 26 et 27 mai 2012. Cette action a été menée en collaboration avec la Crie et le Musée de la Fraise. A cette occasion les activités suivantes ont été programmées :

- présence d'un stand sur le marché hebdomadaire de dégustation des fraises et distribution de bons de réduction à valoir sur l'achat de fraises auprès des commerçants ambulants et sédentaires participants
- visites gratuites du Musée de la Fraise et du Jardin des Petits fruits à Wépion
- portes ouvertes et vente aux particuliers à la Crie de Wépion
- les restaurateurs, boulangers-pâtisseries et glaciers namurois participants ont adapté leur menu et leur production à cette occasion
- organisation, du 7 au 10 juin, de la 5^{ème} édition du Village provençal, en collaboration avec l'association française « Village provençal ». Une cinquantaine d'artisans en provenance du sud de la France sont réunis sur la place d'Armes
- participation à la Semaine bio, qui s'est tenue du 2 au 10 juin 2012, par des animations sur le marché biologique, fermier et artisanal de la Plante, en collaboration avec les ambulants (dégustations et animations musicales)
- participation, le 22 septembre 2012, à « La Journée du Client », action menée par l'U.C.M. (conjointement avec son homologue néerlandophone, l'Unizo). Ce projet vise les commerçants indépendants en leur donnant l'opportunité de s'inscrire dans une dynamique de mise à l'honneur de leurs clients en leur offrant un cadeau, cette action étant purement promotionnelle. Cette troisième édition namuroise a été étendue à tout le territoire namurois en collaboration avec les associations de commerçants de Jambes, Saint-Servais et Salzinnes, ainsi qu'avec celle de la Gestion centre-ville GAU Namur. 106 commerçants au total ont participé activement à cette action
- soutien à la 19^{ème} édition de la « Journée Découverte Entreprises » du 7 octobre 2012 par le biais de l'organisation d'une séance d'information à l'attention des entreprises namuroises. 3 entreprises namuroises ont ouvert leurs portes à cette occasion
- collaboration à la 2^{ème} édition de la Bourse WinWin, le 22 novembre 2012, au Service public de Wallonie, Boulevard du Nord à Namur. La Bourse WinWin est une bourse d'échanges réservée aux entreprises, commerçants et associations namurois. L'objectif est de conclure des « deals » sans transfert d'argent. Cet événement permet de créer des contacts entre le monde de l'entreprise et du commerce et le monde associatif, il permet également de réunir de nombreux acteurs namurois et de mettre en place des collaborations originales et inattendues
- participation, le 22 juin 2012, à la 5^{ème} édition des « Routes du Commerce » initiées par l'U.C.M. au cœur du noyau commercial de Jambes. Action qui consiste à organiser des visites guidées des « coulisses » des commerces tenus par des artisans ou commerçants indépendants qui, à cette occasion, mettent en exergue

leur savoir-faire et leurs produits ou services (20 commerces participants – 5 parcours proposés).

4.2.7. Nouvelles actions

- participation à la « Semaine du commerce équitable », qui s'est tenue du 03 au 13 octobre 2012. Cet événement rassemble associations et commerçants et met en avant le concept de commerce équitable (nord-sud mais aussi nord-nord – agriculture locale, circuit court), par des conférences, animations, petits déjeuners, apéritifs, etc. Un guide des commerces actifs dans le commerce équitable et responsable a été édité par le service
- présence du service à l'évènement « Meet In Namur » organisé par la CCI Connect (Chambre de commerce et de l'Industrie Liège-Verviers-Namur), à la Gare de Namur le 22 mai 2012. Evénement de réseautage et de rencontres business pour les acteurs économiques namurois
- organisation, le week-end du 30 juin et 1^{er} juillet 2012, de l'inauguration de la partie de l'avenue Jean Materne à Jambes nouvellement aménagée, en collaboration avec le SIC, pour fêter la fin des travaux. Animations musicales, pour les enfants, restauration et décoration des commerces de la rue et inauguration officielle ont ponctué ce week-end
- participation au projet « Porte de Namur », installation de vitrines sur Namur et son centre-ville au Décathlon de Lives-sur-Meuse, gestion de la vitrine « Artisanat »

4.2.8. Réunions avec les Associations de commerçants du Grand Namur

Le Grand Namur compte 4 associations de commerçants : Jambes, Namur, Saint-Servais et Salzinnes.

- organisation et suivi des réunions qui ont pour but d'avoir un dialogue permanent « Ville-Commerçants » (thèmes abordés : illuminations, propreté publique, fêtes de fin d'année, braderies, etc)

4.2.9. Aide aux Associations de commerçants

Apporter une aide ponctuelle aux associations de commerçants qui en font la demande, notamment dans le cadre de la mise en place d'une animation particulière (ex. : affiches, courriers, ...)

4.2.10. Participation au « Comité Interne Mobilité » (Ville)

Dossiers liés à la Mobilité : 11 réunions

4.2.11. Collaboration Forem Conseil/Ville

Mise à jour, au sein de l'Espace Citoyens, du point d'affichage des offres d'emplois. Les affichettes reprenant les offres d'emplois sont envoyées quotidiennement par mail par le Forem. La gestion de cet espace d'affichage dénommé « Espace Emplois » est assurée par le service.

4.2.12. Recensements agricoles

L'autorité communale a été informée par un courrier de la Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE) du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie qu'il souhaite alléger la charge reposant sur les agriculteurs et les administrations communales, et qu'il a été procédé à une simplification administrative significative.

Dès lors, l'organisation des enquêtes agricoles et du recensement des cultures maraîchères relève dorénavant de la DGSIE, il ne sera dès lors plus fait appel aux administrations communales pour les réaliser.

4.2.13. Collaboration avec l'asbl GAU (Groupement des Acteurs Urbains)

Aide dans différents projets menés à bien par l'asbl (ex. : outil de gestion, animations lors des Fêtes de fin d'année, etc).

L'action de l'association de gestion centre-ville se concentre sur les trois missions suivantes :

Statistiques

- établir et actualiser un état des lieux du centre-ville (répartition des commerces par secteur d'activités, etc)
- collecter des informations auprès des utilisateurs du centre-ville pour alimenter la réflexion des services communaux en charge de projets les concernant (relevé de stationnement et taux d'occupation, flux piétons, relevé cellules vides et contacts avec enseignes cherchant une surface sur le centre-ville).

Interface

Maintenir le contact avec les commerçants du centre.

Actions

- initier de nouvelles actions et soutenir celles-ci le temps nécessaire à leur mise en route (ex. : Espace Beffroi,...)
- perpétuer les actions déjà engagées ("Ville fleurie ", 21 juillet)
- participation aux réunions du Conseil d'Administration (4 réunions) et de l'Assemblée générale (4)

4.2.14. Participation à la plate-forme locale du marché du Brabant wallon et de Namur

Cette plate-forme est l'une des 11 plates-formes locales créées à l'initiative du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (1 par province + 1 pour la Région de Bruxelles-Capitale) qui s'adressent aux représentants des acteurs économiques locaux (PME, commerçants, grands opérateurs, consommateurs, autorités locales,...) concernés par la réglementation économique.

Ces plates-formes ont pour missions :

- d'observer le marché des biens et des services au niveau local afin de détecter et d'analyser les nouvelles pratiques commerciales, les éventuels dysfonctionnements et, si possible, de veiller à les anticiper
- de favoriser l'échange d'informations entre les acteurs économiques locaux et l'autorité fédérale compétente pour l'application de la réglementation économique
- de proposer aux autorités compétentes des réponses constructives aux problèmes rencontrés en faisant appel, au besoin, à des experts

4.2.15. Accueil et gestion du travail de stagiaires

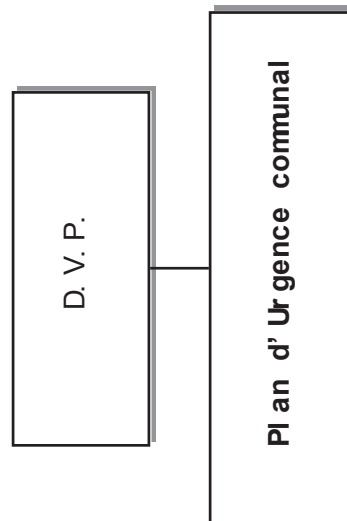
En 2012, le service a accueilli un étudiant de l'Henam qui a travaillé sur le noyau commercial de Salzinnes, ses caractéristiques et ses perspectives, via une étude de marché commerçants et clients. Encadrement du stagiaire, suivi de son travail et participation à son évaluation.

4.2.16. Gestion de dossiers économiques

- Participation à la Task force « Economie », mise en place à l'initiative de M. le Bourgmestre. Il s'agit d'une plate-forme réunissant les principaux acteurs économiques namurois, publics et privés, afin de dégager des projets structurants. Suivi du groupe de travail et réalisation des procès-verbaux.

- Suivi du projet « Coworking Namur » et participation aux réunions (AG et CA) de l'ASBL Coworking Namur (délimitation des contours du projet, marchés publics d'achat du mobilier et de l'infrastructure, choix du logo et du nom, choix du gestionnaire privé de l'espace, etc.).
- Participation au comité « Namur équitable » créé suite à l'organisation de la Semaine du Commerce équitable, afin d'obtenir la reconnaissance de Namur comme « Ville du commerce équitable ».
- Renforcement du réseau de contacts privilégiés auprès des acteurs économiques (BEP, Job'in, UCM, CCIN, etc.).
- Collaboration étroite avec le service Urbanisme pour la gestion des permis socio-économiques, remise d'un avis sur chaque demande.
- Participation au groupe de travail pluridisciplinaire de l'Aménagement du Territoire pour les grands projets immobiliers, en ce qui concerne l'aspect « commerce ».
- Suivi de la modification du règlement communal d'urbanisme et du schéma de structure communal.
- Suivi du projet de centre commercial au cœur de ville « Côté Verre ».
- Présentation au Collège communal des projets d'implantation dans les parcs d'activité économique (P.A.E.), gérés par le BEP. Un avis favorable de principe est demandé au Collège communal, sans préjudice des permis nécessaires par la suite.
- Suivi du dossier « compteurs de flux piétons ». Ces compteurs ont été achetés par l'asbl de gestion centre-ville GAU Namur fin 2011. La Ville de Namur prend en charge les frais de maintenance et de transmission des données. Contact avec l'Association du management de centre-ville (AMCV) pour les aspects financiers, techniques (lors d'accidents, etc.) et chiffrés (analyse des données).
- Présence sur place et préparation de la visite de la Ville de Namur au Marché International Professionnel de l'Implantation Commerciale et de la Distribution (MAPIC), salon des enseignes commerciales à Cannes. Avec la collaboration de l'asbl GAU Namur et de l'asbl Namur Europe Wallonie (NEW), rédaction d'une brochure sur Namur, préparation d'un dossier « chiffres-clés » du commerce namurois et rédaction d'une présentation powerpoint pour une intervention de M. le Bourgmestre sur les atouts de Namur, à l'occasion d'une conférence.

PLAN
D'URGENCE
COMMUNAL



1. Composition du service

- 1 fonctionnaire de la Planification d'urgence
- 1 agent administratif à temps plein

2. Description du service

L'A.R. du 16 février 2006 relatif aux plans d'intervention et d'urgence et ses circulaires NPU1 à NPU4 ont défini le rôle et les responsabilités des communes en matière de planification d'urgence. En vertu de cette législation, chaque commune est chargée :

- d'installer une cellule de sécurité
- de désigner un fonctionnaire chargé de la Planification d'urgence
- d'identifier et analyser les risques sur le territoire
- d'élaborer des plans d'urgence et d'intervention (général et particulier)
- d'organiser des exercices
- d'évaluer les risques et les situations d'urgence réelles
- de tirer les leçons par rapport aux plans d'urgence et d'intervention
- d'informer la population

La planification d'urgence est l'outil de gestion visant à permettre un engagement rapide de moyens de secours disponibles ainsi qu'à réaliser une coordination optimale de ces moyens.

2.1. Fonctionnement de la cellule sécurité

La cellule de Sécurité met à jour le plan général d'urgence lorsque cela s'avère nécessaire. Elle traite les plans particuliers d'urgence et d'intervention (ex : inondations, ...), dresse des plans d'action pour des risques spécifiques (ex. : pandémie grippale), remet un avis sur les événements à risque (Fêtes de wallonie, ...).

Les membres permanents de cette cellule sont: le Bourgmestre (président), le fonctionnaire chargé de la planification d'urgence et un représentant de chaque discipline (au besoin, d'autres experts en fonction de la situation d'urgence).

Les disciplines représentent un ensemble fonctionnel de missions effectuées par divers services d'intervention.

Les missions sont donc réparties en 5 disciplines:

Discipline 1: Pompiers	opérations de secours
Discipline 2: Médical	secours médicaux, sanitaires et psychosociaux
Discipline 3: Police	police du lieu de la situation d'urgence (ex. : évacuation des lieux)
Discipline 4: Logistique	appui logistique (coordination des services communaux)
Discipline 5: Information	communication à la presse, à la population

2.2. Profil et missions du Fonctionnaire chargé de la planification d'urgence

Le Fonctionnaire chargé de la Planification d'urgence travaille sous l'autorité du Bourgmestre en raison de son rôle de soutien et de conseil auprès de cette autorité. Son profil doit répondre à des capacités de coordination, de communication et de direction évidentes.

Il est plus qu'un simple secrétaire pour la cellule de Sécurité (et du Comité de coordination pendant la situation d'urgence). Il est le point de contact communal pour la planification d'urgence et le véritable moteur de l'exercice des missions de planification d'urgence du Bourgmestre.

Sa tâche première est de coordonner tous les travaux relatifs aux plans d'urgence et de la cellule de Sécurité :

- mise en place et suivi de la cellule de Sécurité communale
- rédaction et suivi du Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI), des Plans particuliers ainsi que le suivi des Plans mono disciplinaires élaborés par les disciplines
- mise en place d'un local fonctionnel pour le Comité de coordination communal,
- suivi et implémentation de la réglementation
- gestion préventive des événements à risque
- organisation et accompagnement des exercices
- (...)

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget Page
131/124MS-48	Mesures de sécurité – hygiène	35

4. Rapport d'activités

Réunions de cellule de Sécurité	8
Réunions hors cellules de Sécurité	63
Formulaires « sécurité événements » réceptionnés et examinés par la Cellule Plan d'urgence	91
Evénements soumis à la Cellule de sécurité	84
Crises gérées	1